

7. Rue de Genève

Téléphone :

28.404, 05, 06

Chèques postaux II. 2

Abonnements 1 an 6 mois 3 mois
Suisse fr. 28.— 16.— 8.50
France fr. 32.— 18.— 10.50
Autres pays fr. 40.— 20.50 10.50

Le numéro : 10 cts.

Gazette de Lausanne

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉE EN 1798

Régie des annonces :
PUBLICITAS
Société anon. suisse de Publicité
13, Rue Pichard
et succursales en Suisse
et correspondants à l'étranger.

Annonces : 19 cts le mm. de haut.
(36 mm. de largeur)

Réclames : 57 cts le mm. de haut.
(65 mm. de largeur)

Offres et demandes de places :
38 cts le mm. de haut.
(74 mm. de largeur)

GLOIRE A DIEU au plus haut des cieux !

Il y a un siècle — et à peu de chose près il en était encore ainsi lorsque j'étais enfant — on faisait, dans ce pays, une distinction marquée entre Noël et le Jour de l'an. Celui-ci : fête essentiellement séculière, comportant visites de famille, repas de gala, échanges de présents, lettres d'étranges, fables ou compliments récités par les enfants, productions au piano de jeunes gens plus ou moins habiles. Noël, lui, était une fête purement religieuse, parée de sa seule beauté spirituelle.

Depuis lors, d'autres mœurs ont pénétré chez nous : les sapins sont survenus, d'abord égrenés, puis constituant de véritables forêts. Si bien que, pendant une quinzaine environ, nos pasteurs sont — comme l'un d'eux me le disait naguère — réduits à imiter les écurieuls, passant d'un arbre à un autre, ce que font aussi beaucoup d'enfants : les premiers pour prononcer, les seconds pour entendre des allocutions de circonstance. A ces allocutions, du reste, font une rude concurrence l'éclat des bougies, l'impatiente attente d'une distribution de cadeaux, la chute fréquente d'une orange ou d'un pain d'épice, et les intéressants incendies qui s'allument ici ou là dans les branches.

De tout cela je ne prétends pas médire, — quoiqu'il y eût assurément certains abus à signaler. Je me demande seulement dans quelle mesure, au milieu de ces festivités, nous pensons à celui qui en fournit le prétexte : ce Désiré des nations, ce Messie longtemps attendu, de qui la venue, enfin réalisée, constitue le plus décisif événement de l'histoire humaine. Certes, il y a là de quoi jubiler ; et, de cette joie, il est bon que les enfants — qui n'en peuvent encore comprendre toute la portée — aient leur part sous des formes répondant à leur capacité. Mais est-ce que, peut-être, nous nous en tiendrons, nous-mêmes, à de si superficielles réjouissances ?

Il ne saurait plus nous suffire d'émotions — déjà plus profondes — ressortissant au domaine de la poésie. Ce petit garçon couché dans une crèche au fond d'une étable, n'est point simplement un touchant objet d'intérêt, comme ne manque jamais de l'être un enfant, surtout quand il arrive qu'il paraisse exposé à quelque dénuement. Ce *bambino* n'est pas là dans le seul but d'inspirer les peintres aux cœurs tendres ou de faire naître des hymnes harmonieuses. Il n'y a ici rien de moins que le Fils unique du Père céleste, la parole de Dieu faite chair, le don suprême que nous a fait l'Amour éternel ; et nous n'avons point saisi le sens d'un si grand jour s'il ne nous arrache pas ce cri de l'ouïe : « Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux ! »

La gloire de Dieu : le psalmiste disait

Ph. BRIDEL.

LE BROUILLARD (CONTE DE NOËL)

Depuis des semaines, le brouillard immobile enveloppait le hameau et le retranchait de la paroisse et du reste du pays. Il était comme une file perdue aux confins du monde, qui ne savait plus rien de personne.

C'était été d'abord une vapeur ténue, une humidité poussiéreuse que midi irradiait doucement et où les ramures des noyers dessinaient leurs filigranes noirs. Puis, épaissi de jour en jour, il avait emporté dans ses remous les silhouettes des vergers, la coulée des osiers jaunes le long du ru, le rideau des frênes, là-bas, vers la pic du ravin où le torrent bousculait ses eaux blanches. L'un après l'autre, il avait assourdi tous les bruits accoutumés, le fracas des express, au loin, dans la plaine, le criaillement aigre des corneilles, les cris des hommes et des bestiaux. Le soleil n'était plus revenu y appuyer, par échappées, sa face claire, comme derrière une vitre embuée. La sordide lumière qui en suintait se mêlait à peine aux ombres molles des choses. Seule, sur la placette, la forge s'illuminait parfois d'une tremblante lueur qui ressemblait à ces éclairs de chaleur, silencieux et brusques, dans la touffeur des nuits d'orage. Et, maintenant, la forge s'était éteinte aussi.

Chose étrange, le brouillard n'avait pas pénétré dans le village. Appuyé sur les pentes d'alentour, il arrondissait sa coupole grise au-dessus des toits tachés de mouillures. Mais, dans cet espace, pareil à ces sortes de cloches à plongeur comme en font, sous l'eau, les araignées argyroneutes, il semblait que l'air devenait de plus en plus pauvre. On ne le respirait qu'avec dégout, les narines pincées, comme un miasme qu'on ne peut éviter. Les corps pourtant n'en souffraient guère, mais dans les âmes s'insinuaient une

que « les cieux la racontent », et il invitait l'univers entier à venir témoigner de la merveilleuse puissance du Créateur : « Louez-le, soleil et lune, et vous toutes, lumineuses étoiles ; louez-le, neige, brouillards, vents impétueux, montagnes et collines !... » Qui n'a parfois entendu ce cantique universel, ainsi que le faisait un jour Ch. Monnard, s'écriant devant nos Alpes : « Comment résister à cette éloquence de Dieu ? »

Toutefois, si beau soit-il, ce concert-là ne saurait suffire à un Dieu qui est esprit, personne vivante et consciente ; il ne peut se contenter d'être célébré par une nature qui ne le connaît point et qui chante sans s'entendre elle-même.

D'ailleurs, le Créateur n'a point encore déployé tout son pouvoir tant qu'il n'a pas appelé à l'existence des personnes faites à sa ressemblance, des esprits avec lesquels il puisse soutenir des rapports d'ordre moral. En cela seulement consistera le triomphe de la Toute-puissance : faire surgir devant elle de vraies puissances, qui soient vraiment ses enfants. Ainsi Dieu créa le monde des esprits, ainsi, notamment, il appela l'homme à l'existence. Et d'avoir accompli cette merveille c'est une gloire, pour lui, plus grande que d'avoir fait jaillir la lumière et peu à peu débrouillé le chaos. Comment notre race ne l'a-t-elle pas mieux compris ? Comment, à considérer les trésors déposés en elle-même, n'a-t-elle pas entonné les louanges de son bienfaiteur, de son Père, et proclamé, mieux que ne le peuvent les cieux et la terre : « Gloire soit à Dieu dans les cieux très hauts ! »

Hélas ! c'est sa propre gloire que notre race a voulu chanter, et cet orgueil l'a perdue. Mais le « fidèle Créateur » n'a point abandonné pour cela ceux qui étaient son ouvrage, le Père céleste ne s'est point désintéressé de ses enfants rebelles. Il a repris en sous-œuvre ses desseins de grâce ; patiemment, au cours des siècles, il a déroulé un plan visant au salut de ces malheureux. C'est ce plan qui arrive à son accomplissement décisif le jour où, du sein de la femme que « tous les âges appelleront bienheureuse », naît le Nouvel Adam, notre véritable Sauveur.

Et c'est maintenant qu'il faut dire, plus que jamais : « Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux ! » Car jamais sa puissance ne se manifesta plus efficace ; et, ce qui est plus glorieux encore que sa toute-puissance, son saint amour s'affirma ici triomphant : cet amour qui descend vers les déshérences pour les relever, cet amour qui pardonne afin de régénérer, cet amour qu'aucun obstacle n'a découragé et qui ne reculera devant aucun sacrifice.

Ph. BRIDEL.

NATIVITÉ



« ... parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. »
(Luc II. 7.)

(Tableau de Luc-Olivier Merson)

Les solives du toit faisaient comme un arceau.
Les rayons du soleil baignaient la tête blonde.
Tout était pur alors et le maître du monde
Était un jeune enfant dans un pauvre berceau...

... Et ses beaux yeux fermés sous l'arceau des paupières
Ne considéraient plus son immense royaume.
Et les bergers venus par des chemins de pierres
Le regardaient dormir dans la paille et le chaume...

... Et ce sang qui devait un jour sur le Calvaire
Tomber comme une ardente et tragique rosée
N'était, dans cette heureuse et paisible misère,
Qu'un filet transparent sous la lèvre rosée.

Charles PÉGUY (Ève).

enfants, eux-mêmes, prirent un air sournois de chiens battus.

Un énervement mauvais crispa tous les membres. Des gestes de colère s'ébauchèrent pour des riens. Les gens se parlèrent sur un ton agacé en découvrant leurs gencives. Les yeux rougeoient de leurs sinistres. Les garçons et les filles disaient bien encore : — On peut rire, nous, on a bien le droit.

Et, le dimanche, ou, parfois le soir, sur l'aire d'une grange, ils dansaient, affolés, au son d'un accordéon. Mais on les voyait revenir avec des visages toujours plus fripés.

Et, sous le brouillard toujours plus dense, l'âme du hameau agonisa. On ne se vit plus qu'à portée de bras, on ne put ouvrir la bouche sans qu'elle s'emplît aussitôt d'une humidité fétide. Comme des fantômes, les villageois titubèrent autour de leurs maisons. Une terreur indicible s'empara des esprits. Les gorges contractées ne retenaient qu'avec peine le hurlement d'épouvante qui s'y accumulait.

Le pasteur avait quitté bien souvent sa cure et bravé la brume épaisse pour tâcher d'exorciser ses ouailles. Mais personne n'avait senti le réconfort qu'il y avait sous les épinettes des mots. En le voyant repartir, quelques-uns avaient ricardé : — C'est trop tard, à présent. Et pi, quoi, l'ivrit comme nous. L'mange, l'boit, l'dort. Et l'gagne !

Alors, le malheur, le vrai malheur qui saccagea tout, s'abattit sur le village. Un jour, on ramassa Crouie-nisse, à demi assommé, au bord d'une fosse, à demi purin. Une autre fois, un attelage roula dans le ravin. Une vieille paysanne se cassa les jambes en dégringolant un escalier. Des génisses périrent. On vola.

Le soir, chacun se barricadait dans sa maison et le drap ramené jusqu'au front, s'effrayait de retrouver en soi une obscurité aussi profonde que celle du dehors. Enfin, la veille de Noël, les mugissements des bestiaux arrachèrent tout le monde à son sommeil apeuré. Au-dessus de la ferme des Boret, le brouillard s'imbibait d'une lueur sanglante. On courut.

Vers minuit, quand l'incendie fut éteint, les gens restèrent sur la placette, serrés dans la nuit, s'épiant à la lumière des falots-tempête, dans le bon-dissement des ombres. Une voix gronda : — Qui a mis le feu ?

Et cent voix répétèrent : « Qui a mis le feu, qui ? » Des sanglots éclatèrent. Une voix de femme se lamenta : — Qu'allons-nous devenir ! Pourquoi tout ça ?

Tout à coup, une voix qu'on n'avait jamais entendue — il n'y avait dans

cette nuit piquée de flammes vacillantes plus que des voix — éclata comme un coup de clairon :

— C'est parce qu'on vit trop mal. On est trop riche. On ne pense plus qu'aux sous. Il faut les f... loin.

On ne sut jamais ensuite si c'était la voix d'un trimardeur arrivé là depuis quelques jours ou celle de quelqu'un d'invisible. Sur le moment, nul ne bougea. Un gémissement courut dans la foule. Mais la parole tomba dans les esprits et les fit bouillonner comme fait une pierre chauffée à blanc dans un vase plein d'eau.

Impérieuse, chaude comme une lampionnée de goutte, la voix reprit :

— Il faut nous débarrasser de toute cette saleté. Hardi, videz vos coffres. Apportez tout ça ici, en tas, tout, tout... Si on veut vivre encore, il ne faut pas qu'il en reste une seule pièce. Dépêchez-vous.

Tous encore restèrent immobiles. Une révolte furieuse les cabrait, puis ils sentirent que les vieilles idées s'effaçaient en eux et que des gestes inconnus s'insinuaient dans leurs bras. Un être nouveau était devenu le maître de leurs corps et de leurs âmes.

Soudain, des galoches claquèrent, un des villageois courait sur les pavés. Bientôt, il revint. Son bras s'allongea dans le brouillard jaune. Sa main s'ouvrit. Une poignée d'écus roula et tintinnabulèrent. Un autre disparut. Un à un, d'autres suivirent, saisis par une contagion implacable. Un petit tas luisant s'éleva lentement à côté d'un monceau de liasses, de titres, dans le cercle éclairé. Déjà on ne savait plus à qui tout cet or avait appartenu. Tous les jours des mains s'avançaient et se vidaient pendant que la voix fouaillait les derniers récalcitrants : « Tous, tous, sans ça nous sommes perdus ! »

Seul, Crible-fume restait cloué dans son coin. Il hoquetait :

— Moi, j'ai rien, j'ai rien !

— On verra bien.

W. THOMI.

(Suite à la page 2.)

Prière au saint silence

Religieux silence, hymne aimé du Seigneur, qui sait te bien garder saura garder son cœur.

Un saint recueillement par toi devient facile. Ne dites mot : le cœur en l'âme trouve un asile.

Joseph parlait fort peu, Marie encore moins, et Jésus, lui, ne disait presque rien.

Paul FORT (Élégies).

Entre le bœuf et l'âne

En cette nuit première des temps nouveaux, il y a 1934 ans, un vieux bœuf était couché sur le ventre au sommet d'une de ces garrigues languedociennes d'où l'on aperçoit au matin des beaux jours le scintillement de la mer... Tout a été dit sur cette nuit divine où la plus vive espérance passa sur la terre, mais on pourrait peut-être ajouter qu'en Garrigues, sur ces collines couvertes d'oliviers, de taillis de chênes épineux et semées de cypres, sur ces sommets qui dominent les vignes de Nîmes à Aigues-Mortes, il y eut certainement un écho plus délicieux qu'ailleurs de la Nativité.

Dans les buissons de saulepaille des violettes s'ouvraient déjà, les herbes étaient encore imprégnées de l'odeur des lavandes défuntes, et le ciel était d'un velours tout juste comparable aux yeux des petites Méditerranéennes... ce qui est tout dire.

Donc, le très vénérable bœuf qui se trouvait couché là était heureux ; il ruminait, il rêvait, il humait à pleins naseaux le vent léger de la nuit qui apporte des odeurs de varech, de menthe et de sel... Bientôt, dans les cailloux de la pente prochaine, des pas se firent entendre, des pas d'une bête à quatre pattes, qui avançait péniblement...

— Tiens, dit l'âne en émergeant sur la crête, tu es déjà là !

— Pourquoi « déjà » ? grommela le bœuf.

— Parce que je suppose que, comme moi, tu as été appelé...

— Si on peut dire... oui... J'ai quitté la Camargue ce matin. Le castor du Petit-Rhône disait qu'il voulait venir aussi. Sur les étangs soufflait un de ces petits vents piquants qui poussent à l'aventure. Et puis, un je ne sais quoi qui me disait : Va, monte vers les terres qui ourlent l'horizon, car il y a là-bas... quelque chose... un mystère... quoi ! Mais toi ?

— Même affaire... une impression... une inquiétude vague...

— La recherche du meilleur chardon ?

— Pas même... Une autre sorte de faim...

— C'est vrai, moi aussi. Et, tiens, plus la nuit s'avance, et plus je sens comme une fièvre... C'est drôle... Ce n'est pas la mort qui vient... c'est... oh, c'est trop difficile à dire !

L'âne s'étendit à son tour sur l'herbe courte et ne répondit rien. Toute sa peau tremblait, et pourtant il était heureux. Il remua les oreilles. Il ouvrit de grands yeux.

Tout à coup, un frémissement d'ailes passa : une alouette tourbillonnait par là, puis se posa sur un olivier. Un moustique fit crisser sa scie. Un rat mit le nez hors d'un trou. Un écreuil sortit de derrière une grosse branche. Une grenouille sauta presque sur le museau du bœuf. Un lièvre se tint coi sur une pierre plate. Un castor regarda étonné autour de lui. Une caille gémit. Un hibou montra ses yeux ronds dans le cypres. Une fouine se tapit au bas du tronc. Un renard feignait de dormir sous les saulepailles...

— Eh bien, observa le bœuf, voilà de quoi remplir une nouvelle arche de Noé. Serait-ce qu'un nouveau déluge nous menace... ou bien ?

— Un déluge ! fit l'âne. Mon pauvre ami ! Ici, en Garrigues ! Tu veux rire ! Du vin, il y en a, mais de l'eau, c'est moins couru...

— Pourtant, si je n'exagère pas, il y a ici toutes les bêtes du Languedoc... et elles ont toutes l'air d'attendre aussi quelque chose d'extraordinaire.

En fait, oui, tout ce petit peuple de bêtes était à l'affût de la Chose qui les avait dirigées là. Toutes étaient en proie à cette fièvre inconnue qui les menait quelquefois dans des voies qu'elles ne savaient pas. Toutes se taisaient et tremblaient...

Alors, la Chose surgit. Ce fut d'abord comme une éblouissante aurore à l'horizon, puis de là surgit une étoile immense qui traversa le ciel en laissant traîner derrière elle de longues lueurs dorées. Cette aveuglante lumière fit sortir de l'ombre toutes les bêtes pressées autour du bœuf, et l'on n'aurait pas cru qu'il y en avait tant ni qu'elles pouvaient avoir des physionomies si bizarrement transfigurées. D'un trait au museau, d'une étincelle dans les yeux, d'une attitude plus pensive, elles devenaient presque humaines.

Silence sur la garrigue. On entendait le souffle oppressé des bêtes et l'on percevait leur chaude odeur qui s'élevait dans la nuit, mais ni bec, ni patte, ni plume, ni poil ne bougeaient.

Au bout d'un long, très long temps, le bœuf dit enfin :

— Voilà... C'est venu... C'était cela. Mais qu'est-ce donc que cela veut dire ? — Je ne sais pas, osa répondre le lièvre en relevant les oreilles. Mais... peut-être... Il me semble que tout à coup je n'avais plus peur...

— Toi ! zézaya le moustique. Tu auras toujours peur, et si tu fais trop le fier, je te piquerai le nez !

— Non, non, nous n'avons plus peur, répétèrent cependant plusieurs voix ensemble.

— Peur de quoi, je vous prie ? demanda alors le renard en essayant de mordiller la queue du bœuf.

— De l'homme, bien entendu, répondit d'une voix cristalline le petit lézard vert des rochers.

— C'est vrai, observa le sansonnet. Entre nous, nous nous faisons du mal, nous nous tendons des pièges, nous nous mangeons, mais c'est l'Ordre des choses qui veut ça. Nous ne voulons pas réellement nous faire souffrir, tandis que l'homme nous enferme, nous crève les yeux, nous flagelle, nous torture... Et il fait cela même aux animaux qu'il aime... comme le chien... Alors...

— Mais l'homme obéit aussi à l'Ordre des choses, c'est un animal comme nous, prononça gravement le castor.

— Et puis il n'a pas de poils, il est faible, il est stupide dans la nuit, ajouta le renard.

— Sa femme est plus maligne que lui, fit la souris des champs blottie entre les patates de l'âne.

— Moi, je suis encore plus malin qu'elle, corrigea nonchalamment le chat.

— Enfin, conclut le bœuf, où voulez-vous en venir, vous tous qui bavardez là comme des pies ?

— Eh bien, voilà, on a pensé comme ça, dit mélancoliquement le pigeon ramier, que, peut-être, la guerre entre l'homme et nous était finie et qu'on revenait à la vie qu'on menait dans ce grand jardin d'autrefois, où on s'aimait tous bien...

— Qu'est-ce que tu nous chantes là, tourterelle ? fit la cigale qui se réveillait tout à coup.

— C'est pure vérité, affirma solennellement le bœuf. Il fut un temps où nous tous, bêtes et hommes, et même de plus gros que nous, comme le tigre ou l'éléphant, vivions en paix dans le jardin d'Eden. Le chat mangeait des myrtilles et l'homme ne nous marquait pas avec des fers rouges.

— Tu galéjes ! fit le renard.

— Tais-toi, mugit le bœuf. Et puis, en voilà assez ! Le jour ne tardera guère à poindre et nous aurons tous à reprendre le chemin que nous trace l'Ordre des choses. Je répète donc : que voulez-vous ? que décidez-vous ? que faites-vous là ?

— Peut-être, hasarda alors la voix grêle de l'alouette, peut-être oserais-je dire que la grande lumière de tout à l'heure nous pousse présentement à pardonner à l'homme...

— Hum, hé, là ! Pas si vite ! glapirent plusieurs bêtes ensemble.

— Quoique, dit l'écreuil, il serait peut-être juste d'ajouter que si nous voulons être mieux traités, nous devrions faire les premiers pas...

— C'est une honte, grommela le hibou. On nous cloue sur les portes des granges, on te force à tourner sans arrêt dans des cages, toi écreuil, et tu voudrais...

— Mais, vois-tu, observa le castor, l'homme fait aussi cela à l'homme ; ils se crucifient et se martyrisent les uns les autres. Alors, nous, les sages et les prudents, nous qui connaissons mieux que l'homme l'antique Ordre des choses, nous devrions lui faire honneur et prêcher d'exemple.

— L'aimer ! s'écria gentiment l'alouette. Oui. Depuis cette nuit, je sens que je ne demande pas mieux. Il a passé tout à l'heure tant de tendresse dans ce grand feu...

— Que faut-il faire ? dit le rat en se tirant la moustache d'un air ému.

— Votez ! siffla le serpent.

— Ecoutez, mes amis, reprit le bœuf, oui, il y a eu dans l'Étoile éblouissante une espèce de pressentiment d'un nouvel Ordre des choses... Peut-être nous trompons-nous, mais nous pouvons toujours essayer, je dis pis : essayer d'aimer l'homme. Tant pis si ça ne réussit pas, s'il ne nous le rend pas, nous aurons obéi au commandement de la Grande Lumière...

Celui de nous dise donc s'il est d'accord... Ceux qui ont pris part au débat... Toi, le rat ?

— D'accord, mais je ne sais vraiment pas pourquoi.

— Toi, le castor ?

— D'accord, parce que moi aussi je bâtis des maisons.

— Toi, le renard ?

— D'accord... quoique j'aime mieux ses poules...

— Toi, l'alouette ?

— D'accord, parce que, plus légère, je chanterai plus haut dans le ciel.

— Et toi, l'âne, mon vieil ami ?

— D'accord, mais j'aurai bien besoin de toute ma patience.

Michel EPUY.

A nos lecteurs

Comme chaque année à Noël, nous paraissions aujourd'hui en une édition unique, qui sera distribuée à tous nos abonnés. Il n'y aura pas d'édition le 26 décembre.

ent que de minimales variations. Les	millions 672,000.
--------------------------------------	-------------------

LE PASTEUR KENNEDY ANET

A Bruxelles vient de mourir, à 86 ans, le pasteur Kennedy Anet, Vaudois d'origine, bourgeois du Châtelard-Montreux; né le 7 octobre 1848, fils de Léonard Anet qui fut le premier secrétaire général de l'Eglise missionnaire belge, il lui avait succédé en 1883 et occupa cette importante situation jusqu'en 1919. Durant toute la guerre, il garda la direction de l'Eglise missionnaire, remplissant encore les fonctions pastorales de l'Eglise de langue française d'Anvers. Ayant pris sa retraite, il occupa provisoirement et pendant plusieurs années le poste de pasteur de l'Eglise de Bruxelles-Observatoire. Son activité dévouée lui avait valu le grade de docteur en théologie « honoris causa » et la croix de chevalier de l'ordre de Léopold.

Kennedy Anet avait fait ses études de théologie à l'Académie de Lausanne et porta la casquette de Zofingue. Il fut une admirable nature d'organisateur et de conducteur spirituel, en même temps qu'un ami d'une fidélité à toute épreuve.

Les Etats-Unis voudraient acheter de l'étain à la Bolivie

Washington, 24 décembre. (Havas). — Le comité des affaires étrangères de la Chambre a conféré secrètement avec d'importantes personnalités boliviennes au sujet de plans destinés à briser le monopole britannique de production de l'étain et d'un programme d'achats directs d'étain par les Etats-Unis à la Bolivie. En prévision d'une guerre éventuelle, le Comité a été chargé de trouver un remède aux conditions actuelles dans lesquelles les Etats-Unis dépendent des fonderies anglaises. Le Comité a insisté sur l'intérêt qu'il porte aux nouveaux plans d'après lesquels les gisements vierges d'étain de Bolivie seraient exploités pour la consommation des Etats-Unis: les accords commerciaux entre les deux pays seraient modifiés et des fonderies seraient construites aux Etats-Unis.

Il semble que ce plan plaise davantage au comité que le plan de M. Bernard Baruch, président du comité industriel pendant la dernière guerre, qui a préconisé au cours de son audition de vendredi dernier l'achat de déchets de métal sur le marché, afin de constituer une réserve en cas de nécessité. L'adoption du nouveau plan serait de permettre à la Bolivie de reprendre le service de ses emprunts émis aux Etats-Unis et actuellement en défaut.

La mise en application du projet serait facilitée par le fait que la balance commerciale de la Bolivie avec les Etats-Unis est fortement déficitaire. Le gouvernement des Etats-Unis semble favoriser ce plan que les négociateurs vont soumettre à l'appréciation du gouvernement bolivien.

Résultats de l'économie dirigée

Lorsqu'il y a environ un an la Bulgarie procéda à des accords de troc de marchandises fabriquées contre du tabac, et qu'en même temps elle renforçait son système de compensation et de clearing, certains théoriciens n'ont pas manqué d'applaudir à cette forme d'économie dirigée « qui convenait parfaitement à certains petits pays aux ressources principalement agricoles ».

Le résultat de cette autarchie sous le signe de Nicol, doublée d'une persécution systématique de l'industrie étrangère, principalement celle du sucre — l'attitude agressive à l'égard des capitaux étrangers paraissant en Europe orientale la *ne plus ultra* de la politique de restauration du crédit — ne s'est pas fait attendre: la dernière amputation du service de la dette à 32% ne suffit plus, le « service réduit » est en souffrance et les experts de la S. D. N., de retour à Genève après avoir procédé à leur enquête, n'ont pu que constater que « la vitalité commerciale de la Bulgarie continue d'être progressivement paralysée par les accords de compensation ».

CONFEDERATION

SOUS LE REGIME LEON NICOLE-NAINE

Une interdiction inadmissible

Le personnel de la police de sûreté de Genève a été convoqué samedi devant son chef, M. Stœffler, commissaire de police. M. Stœffler a avisé le personnel qu'il lui était interdit de porter des insignes politiques. Qu'il était également interdit aux agents de critiquer les actes du gouvernement et qu'ils devaient, au contraire, soutenir le gouvernement issu d'une élection populaire.

Mais le bouquet fut tiré lorsqu'un des intéressés ayant demandé si l'insigne de l'Union des mobilisés de 1914-1918, pouvait être porté, il lui fut répondu qu'il était préférable de ne pas l'arborer.

Derniers honneurs à un grand guide

On nous écrit: Samedi 22 décembre, à Salvan, on a rendu les derniers honneurs au guide Gaspard Cozqu, décédé à l'âge de 73 ans, dans son chalet des Granges, après deux années d'une maladie cruelle. C'était le dernier survivant de cette première et valeureuse phalange des guides valsalins: les Fournier, les Bochaty, les Revaz. Il avait gravi presque tous les grands sommets des Alpes et réussi, entre autres, la « première » de la grande Aiguille Dorée (Aig. de la « Varappe »). Ses qualités de cœur, sa courtoisie amicale étaient prises à l'égal de ses mérites de grand guide.

N.

Les P. T. T. en novembre

Les résultats d'exploitation de l'administration des postes pendant le mois de novembre sont les suivants (les chiffres entre parenthèses concernant l'année précédente): recettes fr. 11,724,000 (11,830,735), dépenses fr. 10,161,090 (10,558,319). De janvier à novembre, les recettes se sont élevées à 128 millions 201,236 francs (128,597,168) et les dépenses à fr. 113,941,367 (117,240,279). Insistons sur le fait que l'excédent des recettes s'élevait à fr. 14,249,889 n'est pas un bénéfice net, mais qu'il faut encore tenir compte des intérêts passifs, des amortissements, etc., s'élevant en chiffre rond à fr. 5,601,500. Ces chiffres ne sont pas définitifs.

Les résultats provisoires de l'administration des télégraphes et des téléphones du même mois sont les suivants: recettes fr. 7,962,727 (7,926,102), dépenses 3,789,451

francs (3,546,664). De janvier à novembre, les recettes ont été de fr. 86,428,120 (86 millions 388,145) et les dépenses de 39,704,322 francs (40,243,717). L'excédent des recettes de fr. 46,723,798 n'est pas non plus un bénéfice net; il faut encore tenir compte des intérêts passifs, des amortissements, etc., dont la somme atteindra approximativement fr. 42,503,400.

L'affaire Luchaire, à Genève

La Chambre d'instruction de Genève était appelée samedi à se prononcer, à la requête de M. Sundt, propriétaire de la Boverie, sur le renvoi devant le jury correctionnel de M. André Luchaire, fils de M. Julien Luchaire, ancien directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle, inculpé de vol de bijoux et de pièces anciennes, appartenant à M. Sundt.

Le ministère public soutint le renvoi, demandant, par ailleurs, un non-lieu en faveur de M. et Mme Julien Luchaire, parents de l'inculpé, ex-locataires de la Boverie. Après une plaidoirie du représentant de M. Sundt et une intervention du défenseur de la famille Luchaire, la Chambre a rendu un non-lieu en faveur des époux et du fils Luchaire!

Le ménage Luchaire avait loué de M. Sundt le chalet de la Boverie, meublé. Certaines armoires, exclues du bail, étaient fermées à clef. Quand M. Sundt reprit possession de son chalet, il constata que les armoires avaient été ouvertes et que les objets précieux avaient disparu.

Il fut établi que les armoires avaient été ouvertes sur l'ordre des Luchaire; mais M. Sundt n'a jamais pu obtenir qu'ils fussent condamnés à restitution, M. Luchaire ayant éludé toute responsabilité dans l'affaire.

Pas de bonbons à liqueur aux enfants

Dans certains pays, notamment en Grande-Bretagne, la vente de bonbons ou sucreries à liqueur dépend d'une permission spéciale; dans d'autres pays, les autorités ont mis le public en garde contre l'abus de donner aux enfants des bonbons contenant de l'alcool. En effet, ces sucreries éveillent chez les enfants un intérêt précoce et malsain pour des liqueurs fortement alcoolisées, auxquelles évidemment aucun ami de la jeunesse ne voudrait habituer les enfants pour plus tard. Qui veut faire un plaisir à des enfants n'est point embarrassé pour leur donner des choses plus utiles et plus appropriées à leur âge!

ZURICH. — Double arrestation. — La police, qui avait organisé un service de surveillance spécial à l'occasion de la fête de Noël, a arrêté en gare de Winterthour deux voleurs internationaux plusieurs fois mentionnés dans les moniteurs de police, un Portugais et un Français qui étaient venus de Zurich. Tous deux sont interdits de séjour et seront inculpés d'infraction à cette interdiction.

FRIBOURG. — Nécrologie. — (A. T.) — Samedi est décédée, à Fribourg, après une longue et terrible maladie, Mère Paul Berchmans née Marie Fayard, supérieure de l'Ecole d'infirmières de Pérolles à Fribourg, bien connue de certaines d'infirmières.

Mère Paul Berchmans était une femme tout à fait remarquable par son caractère, sa culture, ses connaissances, son autorité. Elle était Française et appartenait aux Religieuses de St-Joseph à Lyon; c'est de Lyon qu'elle vint pour diriger, en 1916, l'Ecole d'infirmières de Pérolles où elle resta jusqu'en 1923, conduisant cette institution d'une main ferme, contribuant à lui donner le bon renom dont elle jouit. Appelée au Caire pour diriger un hôpital dispensaire, elle quitta Fribourg pour y reprendre, neuf ans plus tard, sa tâche de directrice jusqu'au moment où la maladie l'obligea de suspendre sa belle activité. C'est dans cette école qu'elle a tant aimé, à quoi elle a donné toutes ses forces, que Mère Paul Berchmans a désiré mourir. Les nombreuses volées d'infirmières qui ont bénéficié de son enseignement et de son influence lui gardent un souvenir fidèle, reconnaissant et affectueux.

CANTON DE VAUD

Une hebdomadaire qui disparaît

Le Conteur Vaudois annonce qu'il cessera de paraître. Ce vaillant journal, qui faisait vivre chaque semaine notre savoureux patois et apportait une note de saine gaieté dans nos foyers, succombe. Abonné et non abonné, on ne lit plus guère le patois aujourd'hui. Le Conteur disparaît, c'est dommage.

Aide aux montagnards des Alpes et du Jura vaudois

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a pris acte du premier rapport sur l'application du décret du 22 mai 1934 relatif à une aide aux agriculteurs montagnards des Alpes et du Jura.

Il a été versé des primes et subides pour une somme totale de 133,413 fr. 20.

Ce total correspond aux prévisions budgétaires de l'exposé des motifs du projet de décret.

Ce montant a été réparti sous les formes prévues par les dispositions légales, soit pour subides de garde pour taureaux, vaches et génisses fr. 32,660, pour primes d'élevage fr. 19,410 et pour primes de culture fr. 81,343.20.

La répartition par districts et communes est la suivante:

District d'Aigle: Total fr. 44,169.05, soit par commune: Bex, fr. 506.05; Gryon, fr. 5068.10; Olon, fr. 6269.15; Leyrin, fr. 4605.55; Ormont-Dessus, fr. 8535.30; Ormont-Dessous, fr. 17,261.10; District de Grandson: Total fr. 17,165.10, soit par commune: Bulle, fr. 4864.35; Mauborget, fr. 1322.30; Provençe, fr. 2885.05 et Ste-Croix, fr. 8091.40.

District de La Vallée: Total fr. 18,920.95, soit par commune: L'Abbaye, fr. 3599.95; Le Chenit, 10,757 fr. 40 et Le Lieu, fr. 4563.60.

District d'Orbe: soit la commune de Vaulion, fr. 6081.75.

District du Pays-d'Enhaut: Total fr. 45,042.85, soit par commune: Châteaud'Oex, fr. 31,918.15; Rossinière, fr. 2589.65 et Rougemont, fr. 10,535.05.

District de Vevey: Total fr. 2034.80, soit par commune: Châtelard-Montreux, fr. 1272.05 et Planchettes-Montreux, fr. 762.85.

Aux versements s'ajoutent les subides accordés en faveur d'entreprises d'utilité publique, organisées en vue de procurer du travail aux populations des régions de montagne.

On a restauré l'Eglise de Bassins

(F. L. B.) — Nous avons assisté avec joie à la cérémonie de remise aux fidèles, de l'Eglise restaurée de Bassins, campée au sommet d'un contrefort du Jura, un peu au-dessus de Rolle. Le vieux temple vétuste et, ma foi, bien inconfortable, a été transformé par l'amour vigilant des gens de Bassins, en une église délicate de simplicité, accueillante et sereine comme il sied. Des peintures murales, dues au peintre Ramseier et cinq vitraux de beau talent, de Marcel Poncet — dont la Gazette signalait il y a un mois, la riche exposition — agrémentent ce joli lieu de culte, trop petit, dimanche matin, pour contenir les ouailles et les invités du pasteur Aubert.

M. Paul Perret, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction et des cultes, M. le prof. Chamorel, de la Commission synodale, M. Chaponnier, préfet de Nyon, M. Genevay, syndic, assistaient à la cérémonie et prirent la parole pour remercier les promoteurs et les auteurs de cette restauration. Des chœurs préparés avec soin par M. Henry, instituteur, servirent d'intermèdes à cette réunion inaugurale qu'un repas en commun termina officiellement.

MM. Jean et René Morax — sans doute en souvenir de la « Dime » — et par amitié pour Marcel Poncet, — MM. Gillard et Godet, les architectes, M. Raymond, du troisième arrondissement ecclésiastique, prirent part à cette journée de fête qui honore et démontre la foi chrétienne intacte de la population de Bassins.

ACLENS. — Une résolution. — Le Conseil général a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

« Le Conseil général de la commune d'Acclens, profondément indigné du lâche attentat commis le 5 décembre sur le territoire de la commune d'Acclens, et sans précédent dans les annales du village, »

« exprime à M. le président de la commune du Pâquier (Neuchâtel), père de Mlle Anna Cuche, sa sympathie la plus vive et la plus profonde; »

« adresse ses félicitations et ses remerciements chaleureux à la Police de sûreté et à la gendarmerie dont le zèle éclairé a pour résultat, par l'arrestation du meurtrier, de tranquilliser la population des villages desservis par la gare de Vuillens-la-Ville, et surtout celui de faire rendre à la mémoire de l'infortunée victime l'honneur dû à une vie toute d'honnêteté et de dévouement. »

CULLY. — Le budget. — La municipalité a présenté le budget pour 1935 en faisant remarquer que les dépenses ont été comprimées à l'extrême limite du possible; que divers travaux, réfection de routes, service des eaux n'ont été mentionnés dans le budget mais nécessiteront très prochainement des demandes de crédits supplémentaires.

La Bourse des pauvres prévoit fr. 7,000 aux recettes et fr. 15,830 aux dépenses: déficit fr. 8,830, qui sera à combler par la Bourse communale.

Cette dernière évalue ses recettes à 110,400 francs et ses dépenses à fr. 110,510.

Le budget a été adopté.

LAUSANNE

Eglise évangélique italienne

Dimanche 30 décembre, à 15 h. 45, l'Eglise évangélique italienne offrira aux membres de l'Eglise et à leurs enfants, l'arbre de Noël traditionnel avec les cadeaux donnés de toutes parts. La fête a lieu au premier étage à la Chapelle du Valentin.

LES ARBRES DE NOËL

Fête de Noël de la Société de développement du Nord

La Société de développement du Nord, anciennement Société des amis de la Pontaise, prend toujours plus d'extension. Déjà l'année passée la salle de la caserne s'était montrée bien insuffisante pour recevoir tous les membres et invités.

Cette année, M. Faillietaz a mis à la disposition de la Société le Comptoir suisse et la grande salle centrale contenait 1800 personnes dimanche soir, M. Roger Kräyenbühl, président, souhaita à tous la bienvenue. M. le pasteur Favre s'adressa d'abord aux enfants, auxquels en ces fêtes de Noël tout le monde recommande la sagesse, puis aux grandes personnes qui, pendant ces journées, jouent à être gentils à la maison. Mais cela ne dure qu'un moment. La discussion règne dans le Nord, dans le pays, dans la maison; surtout dans la maison. Ce n'est pas facile, cependant c'est par là qu'il faudrait commencer pour faire régner la paix au dehors aussi.

Cette fête de famille est une grande collaboration de membres dévoués. M. Naegeli, président du comité de l'arbre de Noël, s'est dévoué particulièrement, en mettant sa femme et sa fille à forte contribution. Mlle Naegeli et M. Mingard ont fait préparer ou participé à trois comédies, très bien jouées. M. Mingard a prie, en outre, avec son orchestre une grande part du programme ainsi que l'excellente chorale de la Pontaise, sous la direction de M. Numa Rochat. Quatre garçons, en petits matelots, ont donné un concert d'accordéon. Puis le Bon Enfant arriva.

M. Kräyenbühl remercia tous ceux qui ont travaillé à l'organisation de l'arbre, M. Martin, président de la chorale, MM. Sauvageon et Baudin, ancien président de la société de la Pontaise, représentant. Certes, les organisateurs méritent d'être vivement félicités pour la réalisation de cette fête familiale traditionnelle qui, vu le développement de la société, devient une véritable charge.

Noël chez les voyageurs de commerce

Les voyageurs de commerce ont fêté Noël samedi après-midi. Fête de famille, fête de la joie et de la jeunesse. Le sapin, tout enguirlandé, avait été planté à gauche de la scène, tandis que sur l'estrade les productions des enfants s'élevaient au gré d'un programme bien rempli. On débuta par la Marche des trompettes de Gibella, suivie aussitôt de l'allocution du président de la Société, M. Löh, qui dit les mots de bienvenue. Puis ce furent des chansonnettes, des morceaux d'accordéon et des rondes enfantines. Un ballet de M. Ch. Weber, chez Boudabbaboumboum, eut beaucoup de succès, surtout peut-être parce que sa chorégraphie était infiniment moins compliquée que son titre. L'orchestre, bien en veine, bostona le Chaland qui passe, et le chaland passé, France-marche, à la couleur martiale. On eut encore une saynète, très juvénile, aux costumes riches; un ballet très 1890, un peu peut-être, qui permit à Mlle Simone Hortz, de l'Ecole Fischer-Courant, de montrer un talent chorégraphique certain, qu'un brin de prétention en moins lui permettrait sans doute de goûter davantage.

Tandis que les mamans s'acheminaient vers la rotonde et que les enfants restaient bien sagement assis à leur place pour s'extasier des prestidigitations du « Dr » Magi-

Les obsèques de César Roux



LE LONG CORTÈGE A MONTBENON
Photo Bortier, Lausanne.

César Roux avait exprimé la volonté formelle que ses obsèques fussent simples et qu'on n'y entendît ni hommages officiels, ni discours académiques. Son vœu a été exaucé. Ses funérailles ont eu lieu, lundi matin, en toute simplicité.

Mais, ce que le défunt ne pouvait empêcher, c'est que ses nombreux amis et admirateurs vinssent par milliers apporter leur hommage silencieux et témoigner en quelle estime et quelle affection le pays tout entier tenait ce grand citoyen. Ces obsèques ont revêtu par là même une solennité que les plus beaux discours ne leur auraient pas conférée.

Toute la ville semblait affluer à Montbenon. Des hommes de toutes les classes de la population, des plus éminents aux plus humbles, attendaient pour défiler devant la dépouille de celui qui allait gagner tout à l'heure le petit cimetière campagnard où il désirait reposer.

Tandis que la foule augmentait d'instant en instant, les cloches des églises, et de la cathédrale se mettent à sonner. César Roux n'ayant pas voulu de discours officiels, le pays lui adresse un suprême adieu par la voix de ce chant émouvant qui domine toute la ville.

Des fleurs s'amoncellent sur le corbillard: de grandes couronnes et d'humbles bouquets. Puis c'est le long défilé qui durera plus d'une demi-heure. Il faut renoncer à citer toutes les personnalités qu'on y remarquait. Bornons-nous à signaler la présence du Conseil d'Etat « in corpore », de nombreux professeurs de toutes les facultés de l'Université, de nombreux représentants des corps médicaux du canton de Vaud et des cantons voisins, de juges fédéraux et cantonaux, de membres du Corps consulaire lausannois, des autorités communales de Lausanne.

Puis, le convoi funéraire gagne Mont-la-Ville. Une cinquantaine d'automobiles les suivent à petite allure ces deux énormes bouquets qui s'avancent l'un à travers la campagne. Dans les villages recueillis, des paysans attendent sur le bord du chemin pour saluer celui qui était si près d'eux.

Guarnens, l'Isle... à mesure qu'on approche du Jura, les brumes hivernales se dissipent et le soleil éclaire le paysage. On aborde la dernière côte avant d'arriver à Mont-la-Ville. Le corbillard s'est arrêté sur la place du village où des centaines de gens de la contrée se sont réunis et où six porteurs s'apprennent à porter leur ancien compagnon.

Moments poignants que ces honneurs rendus, après la ville, dans l'intimité d'un village dont le silence n'est traversé que par le bruit des fontaines. Le corbillard - automobile ne peut atteindre le cimetière qui est sur la hau-

rus, les voyageurs, eux, se rendaient dans les salons du premier étage pour l'apéritif et les discours. Le premier fut prononcé par M. Löh, président de la section de Lausanne de la Société suisse des voyageurs de commerce, qui esquissa en quelques traits spirituels les 40 années de la Société. Il profita de la circonstance pour remettre aux vétérans, c'est-à-dire aux voyageurs ayant plus de vingt-cinq ans d'activité, une médaille-souvenir. On entendit ensuite M. Cart, président central, qui exhorta ses collègues à entreprendre une action énergique pour la défense et la protection des intérêts de la profession. Il eut aussi quelques mots bien sentis pour les difficultés qu'ont les voyageurs avec les C. F. P. Pour terminer, le secrétaire central remercia l'assemblée pour sa récente nomination.

La partie officielle était terminée. Tout le monde regagna la grande salle pour y entendre une pièce de Noël de C. Amstein, Le Colchique noir, et pour assister à l'illumination du sapin, qui fit briller tous les yeux.

M. Jd.

A L'UNIVERSITÉ

« Le Conseil d'administration dans les sociétés anonymes en Turquie »

M. Nihat Selahattin, licencié en sciences commerciales des universités d'Istanbul et de Lausanne, a soutenu, vendredi après-midi, dans la salle Tissot (Palais de Rumine), sa thèse intitulée: Le conseil d'administration dans les sociétés anonymes en Turquie. La commission était composée de MM. Adolphe Blaser, directeur de l'Ecole des Hautes études commerciales, Henry Bovay, doyen de la Faculté de droit, en qualité de directeur de la thèse, et Léon Morf, professeur.

Le candidat résuma sa thèse dans un exposé clair et agréable et dans un français correct. La thèse de M. Selahattin est la première de ce genre dans la doctrine turque; elle permet à ses compatriotes d'avoir une idée claire sur les sociétés anonymes et leur fonctionnement et prépare la voie à ceux qui veulent étudier plus à fond toutes les questions de ce vaste sujet.

La commission déclara au candidat le grade de docteur en sciences commerciales et économiques de l'Université de Lausanne.

teur. On a glissé la bière avec son drapeau noir sur un brancard que six hommes ont soulevé. Ils montent à petits pas rythmés le chemin rapide où l'on s'élève face à la montagne. Le cortège funéraire suit, puis s'arrête à mi-pente, pour accorder un instant de repos aux porteurs.

Puis l'on reprend l'ascension, jusqu'à cette terrasse naturelle où se trouve le cimetière. De là, on découvre tout le pays, les champs, les bois, les hameaux, dont les détails sont effacés par la brume, tandis que d'au-dessus des brouillards, la barrière des montagnes se détache blanche sur le ciel gris.

A deux pas de la forêt qu'il aimait à parcourir, au pied d'un mur, à l'ombre de quelques sapins, auprès de sa mère et de son épouse, c'est là que César Roux va reposer, dans le sol natal, dominant le plus beau des horizons.

Devant la bière, en présence de la famille du défunt et notamment de son frère M. Félix Roux, M. Maurice Vuilleumier, pasteur, directeur de la Source, prononce une très belle allocution. S'adressant plus particulièrement aux gens de Mont-la-Ville, il leur dit: « Nous sommes venus ici rendre ce que ce coin de pays nous avait donné. Au milieu de nous, il est resté de chez vous. C'est ce qui explique la profondeur du sillon qu'il a tracé. De vos campagnes, il nous a apporté sa simplicité, sa droiture. Ennemis des vaines conventions et des fausses grandeurs, il nous a apporté l'exemple de son attachement au travail, de son labeur allant de l'aube jusqu'à la nuit (comme celui de l'agriculteur), de sa conscience qui jamais ne transigeait, de cette nette morale qui se manifestait dans les plus petits détails.

Ces qualités étaient le résultat de ce vieux calvinisme de chez nous, tempéré par cette bonhomie, cette humanité, cette largeur d'esprit que Pierre Viret avait appris au pied de ce même Jura. Ces valeurs morales et spirituelles dont César Roux avait hérité de ses pères, ce sont les valeurs éternelles dont dépend le salut de l'humanité. Le deuil qui nous réunit aujourd'hui est le deuil de tout un pays », déclare M. Vuilleumier, qui lit ensuite quelques passages des Ecritures.

M. Arthur Martinet, syndic de Mont-la-Ville, exprima, en quelques mots, les sentiments de reconnaissance de la population du village à l'égard de son bienfaiteur.

Le Dr Reinbold, au nom de la Faculté de médecine, au nom du Corps médical vaudois et des anciens élèves du défunt, prononça ces simples mots: « J'adresse à César Roux un dernier adieu ».

Enfin, après que le drapeau de la Société Helvétique se fut incliné, M. Vuilleumier termina par une prière simple et émouvante adieu.

P. D.

Hommage à un savant

On nous écrit: C'est avec grand plaisir que nous avons appris la nomination comme professeur honoraire de l'Université, de M. Benjamin Mayor, ancien professeur de statistique graphique et de mécanique rationnelle.

Les travaux de M. Mayor ont été très remarqués à l'étranger dans les milieux scientifiques qui s'occupent de sciences exactes. Ils ont porté au loin la réputation de notre éminent collègue. Nous félicitons le Conseil d'Etat de lui avoir accordé cette distinction bien méritée.

LES SPORTS

TOURNOI DU COMPTOIR

Résultats de dimanche matin. Simples dames: Mme Nobs bat Mme Vicher 6-4, 6-3.

Double mixte: Mlle Payot-Fisher bat Mme Vicher-Elmer 6-3, 6-2.

Résultats de dimanche après-midi.

Finales simples dames: Mlle Lovey bat Mme Nobs par 6-4, 6-4.

Finales simples messieurs: Exhénry du Stade Lausanne, bat Dupasquier, Neuchâtel, par 6-2, 6-6, 4-6, 6-3.

Mlle Lovey et M. Exhénry gagnent les challenges de la Direction du Comptoir.

314

EAU MINÉRALE NATURELLE

GRANDE SOURCE

VITTEL

RÉGIME DES

GOUTTE • GRAVELLE • DIABÈTE

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Les convois funèbres

A Lausanne:

Mme Marie-Louise Cochant-Lambert, 89 ans; Asile Eben-Hézer, 3; le 25, à 10 h.
Raymond Burion, 3 1/2 ans, Pontaise, 49; le 25, à 9 h.
Mme Lucy-Nancy Magnenat-Favez, 56 ans, Maupas, 18; le 25, à 14 h.
Mme Julie Malherbe-Rebillet, 71 ans, Avenue de Rumine, 53; le 25, à 15 h.
Mme Valentine Demareux-Badan, 64 ans, Castel Primerose, Chemin de Primerose, 1; le 25, à 16 h.
Mme Edwardine Pringal-Ball-Hughes, 83 ans, Avenue d'Ouchy, 61; le 26, à 10 h. (de la Chapelle de Montoie.)

Dans le canton:

Mlle Léa Rochat, institutrice émérite, au Pont; le 25, à 15 h. 30 (du temple).
M. Jean Yersin, syndic, ancien conseiller national, à Yont-Farbel, Frangins; le 26, à 14 h. 30 (du temple).
Mme Marthe Dentan, à Vevey; le 26, à 14 h.
Mme Jenny Chevalley, à Vevey; le 26, à 15 h. (de la Sacristie de St-Martin).
Mme Sophie Debrot-Pfeiffer, à Chardonne; le 25, à 14 h. 30.
Mme Anne d'Ostchewsky-Krouglik, à Vevey; le 26, à 10 h. (de l'Eglise russe de Vevey).
M. Henri Monnier-Mockli, à Yverdon; le 26, à 14 h.
Mme Adèle Vuaden, à Mont-S. Rolle; le 25, à 14 h. 30.

RADIO-PROGRAMME

MARDI 25 DECEMBRE

Radio Suisse romande. Emetteur national, 443.1 m. (Genève, 748 m.) 9 h. 55 (L.) Sonnerie de cloches. 10 h. (L.) Culte protestant, par M. le pasteur Bovon. 11 h. (L.) Disques. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 16 h. (L.) Concert par l'O. R. L. dir. M. Desazères. 17 h. (L.) Disques. 18 h. (L.) Disques. 19 h. (L.) Disques. 20 h. (L.) Disques. 21 h. (L.) Disques. 22 h. (L.) Disques. 23 h. (L.) Disques. 24 h. (L.) Disques. 25 h. (L.) Disques. 26 h. (L.) Disques. 2

La campagne soviétique contre Noël

Comme d'habitude, celle de cette année a été soigneusement préparée; mais cette fois elle vise non seulement l'U. R. S. S., mais aussi l'étranger.

Le *Sans-Dieu* illustré (novembre 1934) a publié un article de fond intitulé « A bas le conte hypocrite et mensonger de Noël! » On y lit entre autres ce qui suit :

« Les ouvriers et les paysans révolutionnaires qui veulent lutter eux-mêmes pour une vie meilleure, rejettent avec mépris la fête de Noël. » Après s'être efforcé de montrer que, tandis que dans le monde entier il n'y a que misère et souffrance, seul le régime de l'U. R. S. S. est plein de promesses, l'article déclare qu'un grand nombre d'ouvriers ne fêteront pas Noël dans ce pays, « non seulement parce que Christ n'a jamais et nulle part existé... mais parce qu'ils ont cessé d'avoir besoin de religion, de ce stupéfiant spirituel... » Nous dévoilons que Noël est une légende, continue l'article, pour aider les travailleurs à comprendre le but de leur classe... A bas donc la légende mensongère et hypocrite de Noël concernant la paix de classe et la bonne volonté! Vive la lutte du prolétariat international et des peuples opprimés contre les exploitateurs et les oppresseurs. Sous la direction de l'Internationale communiste et du grand Staline, en avant pour la lutte complète du socialisme dans le monde entier! »

Le journal *Sans-Dieu* du 29 novembre 1934 publie lui aussi un article de fond contre Noël. « La fête de Noël, dit-il, demande un effort particulier de la part des organisations des Sans-Dieu. Il faut l'organiser de manière qu'elle soit entreprise dès le début par toutes les organisations de masse, sous la conduite du parti, c'est-à-dire par le Kom-somol, les syndicats, les écoles, les coopératives, etc., etc. Le plan général de la campagne prévoit également l'utilisation des clubs, des bibliothèques, des maisons de culture, du théâtre, du cinéma, des musées. Tous les travailleurs doivent être mobilisés à Noël contre la religion. »

La *Lutte*, organe des Sans-Dieu de France, tient exactement le même langage : comment s'en étonner puisque la direction suprême est la même? Voici quelques extraits tirés du n° 90-1934 de ce journal communiste :

« Il est donc facile de comprendre que Noël est... pour nous le moment au cours duquel notre action antireligieuse doit être particulièrement intense; pour obtenir le succès désiré, il faut qu'elle soit intimement liée au mouvement révolutionnaire général et qu'elle réponde surtout à ses besoins actuels. »

« ... Nous devons profiter de Noël pour alerter et mobiliser les travailleurs de toutes les catégories dans la lutte contre la religion et l'Eglise... »

« Un très bon moyen sont... les baptêmes rouges qui réunissent toujours beaucoup de monde et surtout des femmes, des jeunes et des enfants, justement les couches sociales sur lesquelles le clergé porte un effort particulier. »

« La campagne de Noël a lieu du 15 décembre au 31 janvier et d'autres organisations révolutionnaires peuvent y être associées (les femmes, les jeunes, les enfants, les sportifs, les F. T. O. F., etc.). Il faut que, cette année, la campagne soit particulièrement brillante; il faut que notre dixième anniversaire soit fêté avec éclat... »

Didactique du Dessin

L'importance du dessin est aujourd'hui reconnue unanimement, et depuis quelques années on a fait dans ce domaine des progrès considérables. Les représentants de cet enseignement dans divers pays, groupés à plus d'une reprise en congrès, sont arrivés à établir des programmes nouveaux et des cours spéciaux permettant aux maîtres de dessin de transformer leur enseignement dans un sens rationnel.

L'enseignement du dessin est tout un art, qui demande non seulement un talent personnel, mais aussi certains principes qui n'ont été arrêtés qu'à la longue. On n'avait pas chez nous de bons ouvrages sur cette matière. Voici cette lacune comblée, grâce au livre que vient d'écrire M. Richard Berger, professeur au Collège de Morges, et que nous trouvons remarquable. (1)

Comme le dit la préface de l'ouvrage, « M. Berger a exposé les ressources multiples que l'on peut tirer du dessin pour des applications pratiques et même pour les travaux manuels. Coordination paraissant intéressante et qui provoquera une vive émulation dont les écoliers seront les premiers bénéficiaires ».

La grande révolution, préconisée déjà par Rousseau, consiste à prendre pour base le dessin d'après nature et par conséquent à bannir le dessin d'un objet d'après sa représentation plane. C'est exactement le contre-pied des méthodes anciennes dont les aspirations se trouvaient résumées dans une formule sommaire citée par M. Berger : « Le tableau noir et un morceau de craie constituent tout le matériel nécessaire. » L'auteur de la « Didactique du dessin » montre au contraire la nécessité d'un matériel complet, sur lequel il donne les indications les plus précises.

Il commence par se demander comment on peut intéresser les élèves à l'art et conclut qu'il faut, toutes les fois que c'est possible, faire une introduction à la leçon de dessin en l'illustrant de gravures. Puis il examine la question des collections à organiser dans les diverses écoles. Abordant ensuite les diverses branches de l'enseignement, il commence par le dessin de mémoire, un exercice fort utile qui développe la mémoire visuelle, « il consiste à présenter à la classe pendant quelques minutes un objet quelconque. Puis après l'avoir caché, on le fait dessiner de mémoire aux élèves en veillant que personne ne copie sur le voisin ». Suit une leçon-type de perspective d'observation qui nous paraît un modèle, puis d'autres sur la perspective du cube, de la roue, de la croix, et sur celle des lettres. Elle précède une page excellente sur la correction et la critique des dessins, qui conclut qu'il vaut mieux expliquer à l'élève ses erreurs que les lui corriger.

Le domaine où les professeurs bérinent le plus abondamment M. Berger est celui des renseignements d'ordre pratique. Ils sont innombrables dans cet ouvrage sur la manière de préparer le matériel de dessin et de s'y prendre pour installer une classe pour le dessin de perspective d'après nature. Le chapitre intitulé « la perspective dans le paysage » se lit comme un roman. L'auteur nous montre comment on peut rendre passionnante une étude qui semble, au premier abord, assez rebutante. Après les instructives leçons de l'auteur, on entendrait peut-être sortir de la bouche des jeunes

(1) Richard BERGER, professeur au Collège de Morges : *Didactique du Dessin*. — Chez Payot & Cie.

Vaudois l'appréciation qu'il cite du peintre florentin Uccello qui s'écriait au XV^e siècle : « Oh ! che dolce cosa è questa prospettiva. »

Il faudrait citer aussi le chapitre sur les arbres, celui qui traite des expressions, heureusement étayé par des illustrations éloquentes, toute la partie relative aux ex-libris et à l'héraldique, à laquelle l'auteur attache une importance qui montre l'intérêt d'une science suggestive qui a sa place dans l'histoire et dans l'art.

Pour le peuple des profanes qu'il faut atteindre par ce qu'il voit dans la vie de chaque jour, le chapitre des lettres sera l'un des plus séduisants. On voudrait se mettre aussitôt à l'œuvre sous la direction d'un tel maître pour connaître aussi les diverses techniques des découpages de papier, des silhouettes, des papiers ajourés, du vitrail et du linoléum.

Le dernier chapitre, où l'auteur traite du dessin géométrique, se voit insuffler un souffle de poésie. C'est assez dire que M. Berger est un peu magicien. C'est sous cette impression que nous sommes demeuré en fermant son livre et en nous disant que les enfants de notre temps auront bien de la chance d'avoir des maîtres formés par cette « Didactique du Dessin ». C'est là de bon et beau travail dont l'auteur peut être fier. Sa fierté, nous la partageons indirectement à penser que ce livre a été écrit par un pédagogue de chez nous et qui enrichira les générations nouvelles.

R. de C.

Cultes en montagne

Le désir a souvent été exprimé que des cultes fussent organisés dans la montagne au cours de la saison d'hiver, quand la neige attire sur les hauteurs des multitudes de citadins amateurs de sport et désireux d'échapper pour un jour aux éreintes fatigantes de la ville.

La Commission d'évangélisation de l'Eglise nationale vaudoise va s'efforcer de réaliser ce désir. Elle organise des cultes suivant un programme qui tient compte, dans la mesure du possible, de toutes les circonstances locales; ce programme va être envoyé aux sociétés sportives et aux associations de jeunesse pour leur avis et de ces cultes et les leur recommander.

Dix-sept cultes sont prévus de janvier à mars 1935 dans les régions de Châtel-Saint-Denis, les Pléiades, Orgevaux, Jaman, Naye et Breilay.

Le tableau de ces cultes sera affiché dans les wagons des lignes secondaires des régions intéressées et rappelé chaque semaine dans les journaux.

Nous voulons espérer que beaucoup de ceux qui, le dimanche, quittent la plaine pour les hauteurs seront heureux de l'occasion qui leur sera offerte de se souvenir que c'est aussi le Jour du Seigneur et de se recueillir en sa présence.

Cette tentative, déjà accueillie par quelques grandes associations, pourra être développée par la suite si les expériences faites au cours de l'hiver sont encourageantes.

La Commission d'évangélisation de l'Eglise nationale vaudoise.

Enlèvement des ordures ménagères

Le public est informé que les mardis 25 décembre 1934 et 1^{er} janvier 1935 étant fériés, le service d'enlèvement des ordures ménagères n'aura pas lieu ces jours-là.

Les tournées prévues le mardi après-midi dans le bas de la ville s'effectueront le mercredi matin. De plus, une tournée spéciale est organisée dans le centre de la ville le mercredi après-midi.

Sur les mers et les routes de Grèce

Depuis le précieux Pausanias, les voyageurs qui, au retour d'un voyage en Grèce, nous ont confié leurs impressions ne manquent pas. Il y en eut d'illustres, dont les récits définitifs semblaient devoir décourager, à tout jamais, leurs successeurs. Et cependant les auteurs, grands et petits, ont persévéré, car ceux qui ont eu le privilège d'aller en Grèce, sont obligés de constater que ce pays s'impose à vous de telle façon qu'il est bien difficile d'échapper au désir de se libérer de son enlèvement en précisant, noir sur blanc, les impressions qu'on en a rapportées.

M. Ernest Bosshard a, lui aussi, subi l'ascendant étrange de cette contrée où s'est joué le sort du monde. Lui aussi n'a pas résisté à l'impérieux besoin d'exprimer son témoignage de reconnaissance et de céder à l'inspiration qui lui a dicté un charmant petit volume qui vient de paraître et qui est intitulé *Sur les mers et les routes de Grèce*.

M. Bosshard n'a foulé que pendant une dizaine de jours le sol hellénique et il a dû s'astreindre à la discipline d'un voyage en commun. Néanmoins il a eu le temps de faire ample moisson de jolies visions, de remarques originales, de souvenirs qui, nous en sommes certains, seront lus, avec le plus grand plaisir, par ses anciens compagnons de route et qui prouveront à tous ceux nourrissant des préjugés contre les croisières qu'on peut fort bien en tirer un inoubliable parti, si la Grèce est le but du voyage.

D'ailleurs, la brièveté d'un séjour présente des avantages, puisqu'il prédispose l'esprit à un effort incessant, augmente l'intensité de vos impressions et vous contraint à saisir l'essentiel d'un pays ou d'un paysage. Des quelques jours vécus à Athènes, des quelques heures passées sous les pins d'Egine, dans le village de Marathon, parmi les mystères d'Eleusis, sur les gradins d'Epidaure ou sur les hauteurs de Mycènes, M. Bosshard a gardé l'essentiel.

Il est vrai qu'un long voyage à travers les auteurs gréco-latins et de nombreuses années consacrées à l'enseignement l'avaient préparé au périple hellénique et lui permettaient d'aborder de plain-pied cette terre d'élection.

Mais il aurait pu la parcourir en professionnel de l'antiquité. Rendons lui cet hommage que nulle trace de pédanterie n'altère la fraîcheur et la spontanéité de sa vision. Demeurant, à dessein, un peu à l'écart du cortège des pèlerins, il a affronté ces paysages classiques en toute humilité et en toute sincérité.

Il a voulu n'être qu'un passant sensible qui, sans attacher plus d'attention qu'il ne convient aux vestiges archéologiques, s'efforce sans cesse de ressusciter le passé en le cherchant dans la vie présente et qui se réjouit de le retrouver dans telle attitude d'un Athénien à la terrasse d'un café ou d'un berger sur un chemin du Péloponnèse.

Avec un esprit d'observation très fin, il a su retenir le caractère permanent de ce pays « où la vie est immobile, où les années qui s'écoulent ne sont qu'illusion, léger voile jeté sur la pérennité d'une vie toute proche de la nature ».

Illustré de cinq hors-texte de M. G. Chapot, ce volume est présenté par M. Etienne Raymond dont l'introduction nous fait regretter que ce distingué helléniste n'éprouve pas le besoin, lui aussi, de se « libérer » et de nous donner un témoignage de son admiration et de son affection pour la Grèce.

P. D.

Transformation éventuelle de la ligne du Brünig

Par M. R. ZEHNDER, ingénieur, directeur du M. O. B.

Dans la session de juin 1934 des Chambres fédérales, M. le conseiller national Balmer de Grindelwald a déposé le postulat suivant :

« La ligne du Brünig ne répond plus aux exigences actuelles du trafic entre les centres touristiques du Lac des Quatre-Cantons et de l'Oberland bernois. »

« Le développement et la transformation de la ligne à l'effet d'en augmenter la capacité et de diminuer la durée du trajet sont d'une urgente nécessité qu'on ne saurait négliger plus longtemps tant dans l'intérêt de » l'économie générale que dans celui de » l'entreprise. »

« Le Conseil fédéral est par conséquent invité à ordonner sans délai l'examen de cette importante question de façon que le projet, dont l'exécution assurerait de nombreuses possibilités de travail, puisse être réalisé au plus tôt. »

Ce postulat a été signé par une cinquantaine de membres du Conseil national. MM. J. de Muralt et Vallotton figurent au nombre des co-signataires. Ils ont ainsi témoigné que cette affaire présente un intérêt indirect — sinon direct — pour le canton de Vaud et particulièrement pour le Pays-d'Enhaut et la région du haut lac Léman.

Il ne paraît donc pas inutile d'examiner brièvement les perspectives économiques, touristiques et financières que la question soulève par ce postulat ouvre non seulement pour l'Oberland bernois, mais pour certains cantons voisins, ainsi que les répercussions possibles qui pourraient notamment en résulter pour la partie orientale du canton de Vaud.

L'Oberland bernois avait reconnu, dès 1869, le grand intérêt que présenterait pour lui une communication ferroviaire par dessus le Brünig, soit une ligne transversale reliant le lac des Quatre-Cantons avec les lacs de Brienz et Thoun et éventuellement avec le lac Léman. Déjà à cette époque, l'Oberland bernois avait entrepris les premières démarches pour obtenir la construction de la ligne du Brünig.

En 1880, un groupe belge s'était constitué avec l'intention de la construire comme chemin de fer à voie normale. Le gouvernement bernois, tout en reconnaissant la grande utilité de cette ligne, était cependant de l'avis qu'il était préférable de ne pas la laisser établir par des étrangers.

Grâce à l'appui financier de l'Etat, la réalisation de ce projet fut ensuite possible et la ligne Lucerne-Brünig-Brienz fut ouverte à l'exploitation en 1888-89. Toutefois pour des raisons budgétaires, on s'était décidé de la construire à voie étroite (écartement de 1 m.). En outre, entre Giswil et Meiringen plusieurs tronçons à crémaillère furent intercalés. Leur longueur totale est d'environ 9 km. Alors que la déclivité maximum est de 25 pour mille pour les parties à adhérence, elle atteint 100 à 120 pour mille pour les rampes à crémaillère. Le point culminant de la pittoresque ligne ferroviaire du Brünig se trouve à l'altitude de 1002 m.

Tant que le chemin de fer du Brünig s'arrêtait à Brienz, la continuation de cette localité sur Interlaken, la métropole de l'Oberland bernois, était assurée par les bateaux du lac de Brienz.

Evidemment cette communication laissait à désirer. Elle était insuffisante et ne répondait pas aux intérêts des deux grands centres de tourisme que sont Lucerne et Interlaken. Le temps de parcours d'env. 5 heures et demie était surtout trop long et la rupture de charge à Brienz présentait un inconvénient sérieux.

La population réclamait dans ces conditions une amélioration par la jonction de la ligne du Brünig avec le réseau ferroviaire de l'Oberland bernois. L'Etat de Berne avait

déjà assuré, par décision du 28 février 1897, sa participation financière à ce tronçon. Il l'avait confirmée par la loi du 4 mai 1902. D'autre part, la population demandait que cette jonction fût établie comme un chemin de fer à voie normale et que l'écartement de 1 m. entre Brienz et Meiringen (long. = 12,3 km.) fût transformé en écartement de 1435 mm.

Cette demande fut appuyée par le canton de Berne. Le Grand Conseil prit position dans ce sens le 6 octobre 1904. Il offrait une subvention de fr. 720,000.

Toutefois, les C. F. F. et le Conseil fédéral s'opposaient à la proposition ferme du Grand Conseil bernois. Par l'article premier de la loi fédérale (du 17 décembre 1907) concernant la construction du chemin de fer Brienz-Interlaken, l'écartement fut fixé à 1 m. Mais une concession fut faite à la région qui aurait désiré la voie normale : Par l'art. 4 de la loi de 1907, il fut stipulé que la construction de la ligne à voie étroite devait être faite de façon à permettre sa transformation ultérieure en voie normale. Dans le même ordre d'idée, l'article premier prescrivait comme déclivité maximum 12 pour mille et comme rayon minimum des courbes 250 m.

Les intéressés dans l'Oberland bernois et dans le canton de Lucerne ne se considéraient cependant pas encore comme battus. La discussion sur la controverse « voie étroite » ou « voie normale » reprit. Des motions furent déposées le 19 décembre 1912 et le 28 mars 1913 par M. Michel, conseiller national. Le canton de Berne se déclara de nouveau partisan de la voie normale et offrit une subvention de fr. 1,450,000 pour la construction d'une ligne à voie normale entre Interlaken et Brienz. Usant du droit que leur conférait l'art. 93 de la Constitution fédérale, les gouvernements de Berne et de Lucerne firent aux autorités fédérales la proposition formelle de modifier la loi de 1907 dans le sens de la substitution de l'écartement normal à l'écartement de 1 m. La discussion s'étendit même à l'éventualité de la transformation de l'écartement entre Meiringen et Lucerne et du remplacement de la section de montagne Giswil-Meiringen par un nouveau tracé à voie normale et à simple adhérence, soit l'élimination des rampes à crémaillère. Les instances militaires appuyaient une solution de ce genre. Le nouveau tracé aurait nécessité la construction d'un tunnel de faite d'une longueur de 3,7 km. Ce projet fut élaboré en 1913 par M. Dietler, ancien directeur du chemin de fer du Gothard, et très chaudement recommandé par cet ingénieur compétent.

Les C. F. F., propriétaires de la ligne Lucerne-Brienz depuis le rachat du Jura-Simplon, continuaient à préconiser le maintien non seulement de la ligne existante du Brünig, mais l'adoption de la voie étroite également pour le nouveau tronçon, le chemin de fer de la rive droite du lac de Brienz, mesurant 16 km. de longueur entre cette localité et Interlaken-Est.

La lutte aux Chambres fédérales fut chaude. Pour finir, les partisans de la voie étroite en sortirent vainqueurs. Le 29 janvier 1914, la motion Michel fut repoussée au Conseil national par 101 voix contre 46 voix, et la loi de 1907 resta inchangée.

La porte resta cependant ouverte, l'article 4 de la loi ayant été maintenu, à la transformation future de l'écartement. Par cet article, le principe de la substitution ultérieure de la voie normale à la voie étroite a été expressément arrêté.

A cause du retard provoqué par ces discussions, le chemin de fer Brienz-Interlaken ne put être ouvert à l'exploitation qu'en 1916.

Les dépenses de construction de la ligne s'élevaient à fin 1915, soit avant la construction du tronçon Brienz-Interlaken, à fr. 12,585,000. A fin 1931, elles figurent dans les comptes pour la ligne entière de Lucerne à Interlaken-Est par fr. 25,924,000.

Par la construction des chemins de fer du Simmenthal, du Montreux-Oberland bernois et des chemins de fer Electriques veveysans, cette artère transversale de Lucerne-Interlaken-Montreux-Vevy fut accomplie. De la longueur totale de 189,5 km., environ 108 km. sont situés dans le canton de Berne, 31,1 km. dans le canton de Vaud, 9,6 km. sur Fribourg, env. 10 km. sur Lucerne et le reste sur Unterwalden.

Les trains les plus rapides introduits sur la ligne du Brünig pour la première fois en été 1934, parcoururent le tronçon Brienz-Interlaken-Est (16,26 km.) sans arrêt en 21 à 22 minutes, ce qui correspond à une vitesse moyenne de 44 à 46,5 km.-h., vitesse assez respectable pour une ligne à voie étroite.

Malgré cela, la durée du trajet de Lucerne à Interlaken n'a pu être réduite, même pour ces trains express, à moins de 2 heures et 26 minutes, resp. 2 heures et 29 minutes. La vitesse moyenne est donc d'env. 30 km.-h. Mais avant la mise en marche de ces 2 paires de trains express, les trains les plus directs mettaient env. 3 heures et 10 minutes pour effectuer ce trajet d'env. 74 km. Leur vitesse commerciale était d'env. 23 km. et demi ce qui était évidemment très peu.

Aujourd'hui encore, tous les trains de la ligne du Brünig en dehors des deux paires de trains express, dont il est question ci-dessus, ne dépassent pas la vitesse moyenne de 23 km.-h. ou marchent plus lentement encore.

Cette vitesse peu élevée des trains express s'explique par la puissance limitée des locomotives à vapeur et par la longueur relativement grande des rampes à crémaillère, sur lesquelles la vitesse maximum n'est que d'env. 14-20 km.-h. D'autre part, la réduction à 8 km.-h. de la vitesse des trains pour le passage des entrées dans les crémaillères, le changement des locomotives aux deux points extrêmes de la ligne de montagne, soit à Giswil et à Meiringen, et les manœuvres nécessaires pour tourner les locomotives à vapeur sur le point culminant du Brünig et pour remplir les réservoirs à eau, occasionnent certaines pertes de temps. La nécessité, en cas de grande affluence de voyageurs, de doubler, tripler ou conduire en 4 compositions indépendantes certains trains sur la section de montagne, complique également le service et occasionne des pertes de temps.

Les autos couvrent la distance entre Lucerne et Interlaken en 1 heure et demie à peine. Les C. F. F., reconnaissant le danger de la concurrence redoutable qui menace leurs trains, s'étaient donc décidés à introduire cet été les trains express. Même ces trains ne marchent pas assez vite; ils sont encore plus lents que les autos.

(A suivre.)

Pour favoriser nos exportations en Bulgarie

Sullana
BEER



a, selon constatation officielle, contribué dans la même mesure que d'autres maisons

Dès le début, nous avons trouvé tout naturel d'apporter notre aide pour rendre possible la commande des six grandes locomotives de Winterthur. Nous nous étions simplement contentés de mentionner ce fait sur les billets insérés dans nos boîtes de cigarettes. Nous en informons le public, uniquement pour éviter une interprétation erronée.

BEER & C^{ie} -- FABRIQUE DE CIGARETTES -- ZURICH

SULLANA - La cigarette à Fr. 1.-- qui se fume le plus en Suisse

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Nous dénonçons au remboursement, pour le terme le plus rapproché, celles de nos

OBLIGATIONS

dénonçables jusqu'au 31 mars 1935 et productives d'un intérêt supérieur à 4 1/4 %

Ces obligations cesseront de porter intérêt dès le jour de l'échéance.

Nous offrons actuellement, en échange de titres échus ou contre espèces ou bons titres à court terme, des obligations à 3 ou 5 ans au taux de 4 % au pair.

Sièges de
LAUSANNE - MONTREUX - PAYERNE

Ville de Lausanne

SERVICE DE L'ELECTRICITE

Changement de tension

Le Service de l'Electricité de la Ville de Lausanne rappelle à ses abonnés qu'il ne participera en aucun cas aux frais de transformation d'appareils ne pouvant pas fonctionner à 220 volts achetés à partir du 1er janvier 1935. Une exception sera faite toutefois, jusqu'à nouvel avis, pour les fers à repasser de ménage (à l'exclusion des fers automatiques et des fers Kummel & Matter) et pour les radiateurs paraboliques. Ces appareils devront, lors de l'achat, être annoncés au Service de l'Electricité.

Automobiles

Le Département des travaux publics rappelle aux propriétaires et aux conducteurs de véhicules à moteur que les permis de conduire et de circulation ne sont valables que pour la durée de l'année civile en cours et qu'ils doivent être renouvelés chaque année.

Nos des plaques de contrôle:

du 3 au 12 janvier 1935, autos, camions, remorques	1 à 14,000
motocycles	1 à 6,000
du 14 au 19 janvier 1935, automobiles	14,001 à 16,000
motocycles	6,001 à 7,000
du 21 au 26 janvier 1935, automobiles	16,001 et
motocycles	7,001 au-dessus

Les intéressés sont instamment priés de se conformer à l'ordre ci-dessus, cas urgents réservés.

Aucun permis de circulation ne sera renouvelé sans une attestation d'assurance constatant que la prime de la police d'assurance responsabilité civile vis-à-vis des tiers est payée jusqu'au 31 décembre 1935, et sans le paiement de la taxe de la première période fiscale de 1935, SELON CIRCULAIRE ADRESSEE A TOUS LES DETENTEURS DE VEHICULES A MOTEUR.

Les permis à renouveler peuvent être expédiés par la poste.

Il est rappelé que la taxe est exigible pour tout véhicule dont la plaque n'a pas été rendue au plus tard le 1er janvier.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures; le samedi jusqu'à 12 heures.

Cependant, le renouvellement des permis ne pourra se faire que de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures, pour faciliter les opérations comptables.

Lausanne, le 3 décembre 1934.

Le Chef du Département: **Ed. FAZAN.**

A LOUER

de suite ou à convenir

Bel appartement de 4 pièces

avec tout confort, 2 grands balcons,

vue superbe, en plein centre

Prix avantageux.

A la même adresse, encore un appartement de 3 pièces, très avantageux. S'adresser rue Martigny 9 ou Rue Caroline 8 et 10, chez les concierges, ou Service de Gérances, Rue Martigny 11. Tél. 33.955

OS CARTES DE VISITE ET DE VŒUX A L'IMPRIMERIE CENTRALE

RUE DE GENÈVE, 7 - LAUSANNE

Feuilleton de la « Gazette de Lausanne »

N° 14. — Mardi 25 décembre 1934

Clémence et la Vie

(Prix du « Concours du roman-feuilleton »)

par René BESSON

Un joli homme! Cette épithète fit mal à Clémence. Elle détestait le mot « homme » sauf dans cette large acception qui englobe les deux sexes. Un « homme », c'était le boucher par exemple, c'est-à-dire un être aux yeux troubles qui ne devait avoir que de mauvais desseins et le qualificatif « joli » n'y ajoutait rien de bon. Non, Charlie n'était pas un joli homme. C'était à la rigueur un joli garçon mais, depuis tantôt, c'était bien mieux que cela, c'était un ami dont le seul souvenir réchauffait le cœur.

— Ainsi donc, voilà ma Clémence amoureuse! C'est une bien grosse responsabilité pour mes soixante ans et je trouve que tu aurais pu attendre encore un peu avant de

Que désire-t-il?

Question souvent embarrassante que nous vous aidons à résoudre...

Femmes en cristal, absorbant la fumée du tabac depuis Fr. 8.—

Trousse à raser complètes, indiquées pour le voyage depuis Fr. 18.—

Appareils à aiguiser les lames de rasoirs depuis Fr. 2.50

Appareils à raser marque « Gillette » depuis Fr. 13.50

Miroirs à raser avec lampe à l'intérieur depuis Fr. 3.50

Miroirs à raser grossissants, depuis Fr. 15.—

Trousse de toilette pour voyage depuis Fr. 4.—

Blazeaux véritables depuis Fr. 10.—

Parfums de marque depuis Fr. 1.50

Eaux de Cologne de marque depuis Fr. 1.50

hausmann

beauté
santé

RUE DE SOURS, 31 (face aux Galeries St-François)

Bourse des autos, motos et vélos d'occasion

Annonces à 30 cent. la ligne

AUTOS	POUR CAUSE DE DÉPART	CHRYSLER-PLYMOUTH
BELLE OCCASION Conduite intérieure limousine Chrysler 1932, 8 cyl., 6 places, état de neuf, à vendre à bas prix par particulier, cause double emploi. S. Mollet, Villa La Perdrix, av. Mon Loisir, Lausanne. Tél. No 31.266.	de Soto 1932, 14 CV., 6 cyl., conduite intérieure, 4 portes, roue libre synchrone, frein hydraulique, à enlever à bas prix. — Robert Schmidt, place du Marché 17, Vevey, Tél. 14.55.	à vendre ou à échanger contre travail ou marchandises. — Ecrire sous J. S. 27, Poste restante, St-François.
ANSALDO 10 HP., 4 cyl., modèle 28, conduite intérieure, 4 portes, allumage Bosch, parfait état de marche, vendue par particulier. Prix intéressant. Offres à P. G. Telerec S. A., 108, Gal. du Commerce, Lausanne.	mod. 1933, V8 40, parfait état, très peu roulé. Conduite intérieure, 5 places, avec tous accessoires. — A vendre pour cause de non usage. S'adresser au Renard Argenté, Fourrures, Gal. St-François J. Lévy.	MOTOS MOTO à vendre, à choix sur deux: une Royal Enfield 350 cm3 complète, parfait état, 880 fr.; une New Impérial 350 cm3, T.T., complète, état de neuf, 500 fr. — J. Chappuis-Lugnon, Courmourens. Téléphone 8954.
	MOTOSAGOCHE 350 TT à vendre, complète et revêtue. — G. Marquis, Cycles, Borde 11, Lausanne.	

Cette rubrique paraît chaque mardi. Les annonces doivent parvenir à PUBLICITAS, rue Pichard 13, jusqu'au lundi à midi.

Commerçants !

Une des « petites choses qui font plaisir » : Lire, dans un journal important, les vœux de bonne année de son fournisseur régulier.

Notre page de

SOUHAITS

paraîtra le 1er janvier 1935. Les ordres d'insertion doivent être remis à Publicitas S. A., rue Pichard 13, jusqu'au samedi 29 courant, au plus tard.

A louer

pour bureaux, industries non bruyantes, dépôts, etc., locaux très bien situés, bien éclairés, à trois minutes de St-François.

GROTE 6: Jolis magasins avec grand arrière. Libre de suite.

RUE DU MIDI: Beaux locaux bien éclairés, ensoleillés, en rez-de-chaussée. Remis à neuf. Joli magasin avec arrière. Libre de suite.

CHAILLY: 3 magasins dans maison neuve, dépendances et arrière. Libre de suite. Convient pour alimentation: boucherie-charcuterie, boulangerie-pâtisserie.

S'adresser pour tous renseignements à Georges Epitau, architecte, Grotte 6.

A louer

place St-François, 11, Lausanne, plusieurs locaux pour bureaux S'adresser: MM. Roguin & Cie, 11, Place St-François, Lausanne.

Dans petite maison ordonnée et tranquille, joli appartement formant à volonté 3 ou 4 pièces avec confort et belle vue. Dans villa entourée de verdure, appartement de choix de 6 pièces, bonne, décente, confort, vue: 19, Avenue Borghères, de 14 à 16 h.

Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit

(Fondée en 1887 par Louis Ruchonnet, ancien président de la Confédération)

LAUSANNE **VEVEY** **RENNES**
rue Centrale 6 rue du Simplon 34 rue de l'Avenir 3

NOS ÉTRENNES

Aux parents, parrains et marraines,

Nous avons le plaisir d'annoncer que, dans le but de développer l'épargne chez les jeunes, tout livret nouveau ouvert dès maintenant au 15 janvier 1935 au nom d'enfants bénéficiera d'un

don de la banque de Fr. 5.-

Les conditions à remplir sont les suivantes:

a) la limite d'âge des bénéficiaires est fixée à 16 ans.
b) le minimum du premier versement doit être de Fr. 5.—
c) le don de la banque ne pourra être retiré qu'à la majorité ou au décès.

On est prié de s'inscrire aux guichets de la Banque ou par correspondance. La Direction et le personnel de la Banque fourniront tous renseignements complémentaires désirés.

Taux d'intérêt actuellement en vigueur **3 1/2 %**

La banque n'a aucun engagement à l'étranger et limite son activité à la région et au canton seulement.

La comptabilité de l'Etablissement est soumise au contrôle fiduciaire permanent.

Dr Klotz

Médecine générale
Assurance infantile
Avenue Fraissinet 7
Tél. 33.858

Consultations de 10 h. à 11 h. 30 et de 17 h. à 18 h. 30.

Pour réussir

vos photos à la lumière électrique, utilisez les nouveaux films Kodak Panatomic, en vente au magasin de photo

SCHNELL

Place St-François, 6, à Lausanne. Expédit.

Deux étrangères

désirent réunir dames cultivées entre 30-40 ans pour former petit club joyeux. — Ecrire sous chiffre S. 14982 L., à Publicitas, Lausanne.

Un cadeau qui reste :

Te rappelles-tu ?

par Benjamin Vallotton
Un vol. Fr. 3.50

Librairie Rouge & Co
LAUSANNE

Etretnes

Bicyclettes pour enfants à partir de Fr. 70.—
Grand choix

Maison JAN
Terrasse 10
LAUSANNE

Deux étrangères

désirent réunir dames cultivées entre 30-40 ans pour former petit club joyeux. — Ecrire sous chiffre S. 14982 L., à Publicitas, Lausanne.

A côté du Tribunal fédéral cause départ

à remettre magnifique appartement de 4 grandes pièces, ch. de bonne dans l'appart. hall, dépendances, tout dernier confort, 4me étage, asc., grand balcon, terrasse. Vue imprenable, tranquille, bâtiment très soigné. Facilités pour la reprise. S'adresser: E. et P. Berger, notaires, Caroline, Lausanne. Tél. 28.926.

SPORTS D'HIVER

Brasserie (Val de Joux) « Les Frères » Pensionnat de jeunes filles et pension - famille. Tout confort. Cours de ski. Prix modérés.

Etablissement Médical

DU CHATEAU DE CORCELLES à 20 minutes de Lausanne

Traitement des maladies nerveuses et mentales. On reçoit dans des parties distinctes (Château) des Pensionnaires libres. Endroit tranquille — air excellent — situation ensoleillée.

Téléph. 5328 — Corcelles s. Chavornay

Un appareil de **Radio FÖTISCH**

Une grande et bonne marque! chez Caroline 5

démonstration sans engagement

Dépannages. — Echanges de lampes

Facilités de paiement.

Banque des Chemins de fer Orientaux, en liquidation, Zurich.

Le délai d'un an prescrit par les art. 665 et 667 C. O. étant écoulé, le Conseil d'administration de la banque, se basant sur le compte de liquidation, a pris la décision de procéder au remboursement total du capital-actions de Fr. 500,000 et de distribuer en plus un excédent de liquidation de Fr. 2.10 par action ou, déduction faite du droit de timbre de 4 1/2 %, de Fr. 2.— net. Sur chaque actions d'une valeur nominale de Fr. 10.— il sera donc remboursé un montant net de

Fr. 12.— (douze francs)

Le paiement de ce montant se fera, à partir du 27 décembre 1934, auprès du Crédit Suisse à Zurich, contre remise des actions, classées par ordre numérique et accompagnées d'un bordereau.

Les porteurs d'actions privilégiées qui ne les ont pas encore présentées à l'encaissement et les porteurs d'actions ordinaires qui n'ont pas encore touché les remboursements partiels antérieurs, auxquels ils ont droit, sont rendus attentifs au fait que, de par la loi, leurs créances seront prescrites dix ans après leur échéance. Jusqu'à ce terme, les montants respectifs, conformément aux publications antérieures, se trouvent également à la disposition des ayants-droit auprès du Crédit Suisse à Zurich.

Zurich, le 22 décembre 1934.

Banque des Chemins de fer Orientaux en liqu.

Ciment Portland

La Maison Charles Moret fils, Yver, Tél. 71.129, dépositaire du Ciment de Vernier. Vente gros et détail, pris au dépôt ou franco domicile. Bas prix.

Absent

pour votre santé

Spécialisés pharmaceutiques

Une nouvelle vie

jaillira de votre organisme si vous faites de temps en temps une cure avec le Baume de Genève (Marc de dépôt Rophalen). Il active la fonction de la vessie et des reins, dissolvant ainsi les impuretés du sang, tout en étant bienfaisant pour l'estomac et favorisant la digestion. Flacon d'essai à fr. 3.20, flacon pour cure complète fr. 6.75, en vente dans toutes les pharmacies.

Herboristerie Rophalen, Brunnen 33

Gétaz Romang Ecoffey, S.A.

LAUSANNE

Les bureaux, caisses, magasins et chantiers seront fermés dès le samedi 29 décembre, à midi, au jeudi matin 3 janvier 1935.

Mesdames,

Faites couper, ou couper et mi-confectionner vos costumes, robes jour ou soir, simples ou habillées, par

M^{me} L. Oulevey

Prof. de coupe, Bel-Air Métropole No 9, 3me Tél. 26.541

GRANS-MONTANA station climatique altitude 1500 m.

Flower House

Restaurant sans alcool, chambres meublées depuis Fr. 2.— Pension au restaurant, Fr. 4.— par jour.

Asile des Aveugles

Avenue de France 13

Téléphone 28.554 Téléphone 28.554

BROSSERIE en tous genres

VANNERIE: Corbeilles de voyage

HOTTES — PANIERS ET CORBEILLES pour bouchers, boulangers, magasins, etc.

HOTTES pour enfants

GRAND CHOIX

de LAINAGES EN TOUS GENRES

CANNAGE, RÉEMPAILLAGE

de CHAISES

NATTES en coco

On porte à domicile

Du beau meuble d'artisan

non de la série

dep. Fr. 700.—
Chambres à coucher 700.—
Chambres à manger 700.—
Salon 400.—
Bibliothèque-Bureau 500.—

LAUSANNE
St-Martin 38 - Tél. 29.911

pas de

Néon

sans consulter:

AEG

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉLECTRICITÉ

LAUSANNE
Rue Neuve 3 — Tél. 32.444

Vous perdez votre argent

C'est votre faute. — Cherchez une formule nouvelle. Nous pouvons vous conseiller un placement simple, caractérisé par un très gros rendement et beaucoup de prudence. Il faut vous documenter. Ecrivez à M. Schenk, Av. du Simplon 5, à Lausanne.

Home d'enfants „Tout soleil“

VERS-CHÈZ-LES-BLANC s. Laus. (850 m.)

Ouvert toute l'année aux enfants, ayant besoin d'altitude et de repos: — Confort. — Soins maternels. Sports d'hiver. — Prix modérés.

Dir.: **Vve R. Joseph-Bosté.**

Demandez partout

dans les gares, les hôtels, les restaurants et cafés la « Gazette de Lausanne », qui arrive dans toute la Suisse avec les nouvelles de la nuit

offres de places

On cherche pour le 1er janvier

valef de chambre

Agé de 25 à 35 ans, pour une Légation à Berne. — Place stable. — Adresser offre avec photographie, copies de certificats, à M. Riehel, 13, Kapellenstrasse, Berne.

Pompes Funèbres Générales S. A.

fusion des anciennes maisons Hessemüller, Genton, Chevallaz

Maison fondée en 1870

Pl. Palud 7 Tél. 29.201

Inhumations Exhumations

INCINÉRATIONS

Fournisseurs officiels de la Ville

Chez les Rouvelin, une même ambiance taciturne avait endeuillé le souper. Philippe faisait son visage des mauvais jours, ce visage crispé qui se fermait même à la douce inquisition de sa mère. Charlie, lui, l'habituel animateur de ce foyer roulait des boulettes de mie de pain, les disposait en des dessins géométriques sur la toile cirée et maman Rouvelin observait ses deux fils avec un rien d'inquiétude.

Ce fut Charlie qui rompit le silence pour demander à brûle-pourpoint:

— Quelle est la situation des Brouhandier?

Philippe décocha à son aîné un regard de biais et madame Rouvelin s'agita sur sa chaise.

— La situation des Brouhandier? Je n'en sais trop rien, mon Charlot. Le Château-Grangé appartient à la demoiselle Augusta, tu le sais comme moi, mais — Philippe serra les lèvres en entendant cela — elle veut le léguer à la municipalité après sa mort. Pour le reste, elle doit avoir des rentes, de bonnes petites rentes, malgré la crise. Madame Vachet prétend même qu'elle est très riche mais on ne sait rien de précis, naturellement.

A ce moment, Philippe se leva de table et se dirigea vers la porte.

— Où vas-tu, mon Philippe?

— Finir mes devoirs, répondit l'enfant qui sortit de la pièce sans se retourner.

— Sais-tu ce qu'a Philippe ce soir?

— Non, man.

— Il est bizarre.

— Bah, ça lui passera durant le sommeil. Et d'un revers de main, Charlie bouleversa l'ordonnance de ses miettes, puis il alluma une cigarette, se renversa sur sa chaise et s'appliqua à réussir des anneaux de fumée.

— Que fais-tu ce soir, Charlot?

— Je ne sais pas encore, man, peut-être rien, si Zaton ne vient pas me siffler.

— Si tu étais gentil, tu me conduirais au cinéma.

— C'est une idée. Prépare-toi, je t'attends dehors.

Charlie passa son manteau, ajusta soigneusement sa casquette et accorda un coup d'œil à la silhouette de jeune premier bien moderne que lui révélait la glace du vestibule. Il tourna la tête de trois quarts, puis il baissa le front pour donner de la profondeur à son regard et un sourire découvert ses dents. Satisfait de cet examen, Charlie Rouvelin, sortit de l'appartement et descendit l'escalier en balançant les épaules.

Au premier étage, il ralentit le pas devant une porte qui communiquait avec l'appartement des Brouhandier mais nul bruit ne parvint à son oreille. Il descendit encore, sortit de la maison et reçut la fraîcheur acide de cette soirée au visage.

(A suivre.)

(Reproduction interdite. Copyright by Victor Attinger, éditeurs, Neuchâtel.)

BON de commande

Veuillez m'envoyer contre remboursement ... s.

Clémence et la Vie

br. Fr. 3.50; rel. Fr. 6.—

Nom et adresse:

.....

EDITIONS VICTOR ATTINGER-NEUCHÂTEL

CANTON DE VAUD

ADMINISTRATION CANTONALE. — Les bureaux de l'administration cantonale seront fermés l'après-midi du 31 décembre 1934, ainsi que les 1er et 2 janvier 1935.

Les morts

Le Pont, 24 décembre.
Dimanche est décédé au Pont, dans sa 74e année, Mlle Léa Rochat, ancienne institutrice.
Originaire de L'Abbaye, née au Pont le 10 juillet 1861, elle avait obtenu en 1880 son brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Le 1er novembre 1931, elle était appelée au Pont où elle a fait toute sa carrière. En 1918, elle avait reçu de l'administration du village du Pont, à l'occasion de ses 55 ans d'enseignement, comme témoignage de gratitude et d'affection, une montre en or. Le 1er novembre 1932, après quarante-et-une années d'une activité dévouée dans la localité, Mlle Rochat prenait sa retraite.
On rendra mardi après-midi les derniers honneurs à Mlle Rochat, après un culte célébré au temple à 15 heures.

CHRONIQUE MILITAIRE

Groupement des officiers du Pied du Jura

Le groupement des officiers du Pied du Jura a réuni, à l'Hôtel de Ville de La Sarraz, son assemblée générale annuelle. Le président, capitaine Louis Chappuis, à Cuarnens, salue la présence du lieutenant-colonel Montfort, de l'état-major général et ex-cousin, commandant la brigade d'artillerie 1, puis relate, en un substantiel rapport, les conférences et exercices tactiques organisés par la section. Les comptes ont été admis.

Le comité en fonction est maintenu comme suit: Président, capitaine Louis Chappuis, Cdt. cp. 1/1, Cuarnens; vice-président, major Robert Deriaz, Orbe; Cdt. bat. fus. 103; secrétaire, capitaine Marcel Baudet, Cossonay; E. M. brigade d'artillerie 1; caissier, capitaine Léon Cochet, Premier; Cdt. cp. 1/2; membre adjoint, premier-lieutenant Adolphe Jeanneret, Chevilly. La commission de vérification des comptes a été composée du premier-lieutenant François Devogne, Digny et du premier-lieut. Sauer, Penthalaz.

Les participants entendirent ensuite une très instructive conférence du lieutenant-colonel Montfort, de l'état-major général, sur l'armée française, son organisation, ses tendances tactiques. Pour illustrer son exposé, le conférencier a présenté une série de 4. exercices du cycle d'instruction des commandants 1934 qu'il a suivis au cours de son stage dans l'armée française, aux camps de la Courtoine, au sud-est de Clermont-Ferrand et de Valenciennes, dans la région de Besençon. Les conclusions qu'il a tirées de l'expérience attentive de ses auditeurs ont été les suivantes: L'instruction est poussée à fond dans l'armée française, avec cette idée ancrée du haut au bas de la hiérarchie, que si les circonstances devaient le nécessiter elle fut à même de soutenir le choc d'un quel qu'il soit. La fortification en campagne et le camouflage sont notamment l'objet de tous les soins: L'ennemi des ordres a été singulièrement simplifié: le commandement se borne à donner aux sous-ordres et à la troupe leur mission et les intentions du chef. Ce dernier s'occupe essentiellement de ce qui se passe dans le terrain et non dans l'air, quand bien même l'aéronautique n'est pas négligée. Les différents chars de combat utilisés dans les diverses phases de la bataille. Enfin le commandement a suffisamment de souplesse et d'esprit pratique pour assurer l'unité de direction dans les divers secteurs, afin que les responsabilités soient nettement déterminées.

Dernière heure financière

Banque nationale suisse

Situation le 22 décembre 1934.
L'encaisse-or avec 1009.8 millions et les devises-or avec 15.9 millions ont restées environ au niveau de la semaine dernière. Le portefeuille effets suisses ainsi que les avances sur nantissement dénotent un certain accroissement de la mise à contribution du crédit de la banque d'émission; le premier de ces deux postes s'est accru de 2.4 millions et figure dans la situation pour 24.6 millions, le second de 6.3 millions et se monte à 81.4 millions. Les effets de la caisse de prêts sont à 4.2 millions et n'ont enregistré aucun changement. La circulation des billets a augmenté au cours de cette dernière semaine de 56.1 millions contre 63.8 millions en moyenne pour la même période des trois années précédentes. Cet accroissement n'a rien de très normal dans la semaine précédente Noël. Le 22 décembre, les billets en circulation se montaient à 1402.9 millions contre 1406 millions au 22 décembre 1933.
Pendant la semaine écoulée, les engagements à vue ont diminué de 51.6 millions et figurent dans la situation pour 616.6 millions. Le 22 décembre les billets en circulation et les autres engagements à vue étaient couverts à raison de 95.35 % par l'or et les devises-or.

Cours de clôture de New-York

	21	24
Allied Ch. & D.	130 1/2	132 3/4
Amer. Can.	108 3/4	111
Amer. Smelting	38 1/2	37 1/4
Amer. Tel. and Tel.	102	103 3/4
Anaconda Cop.	107 7/8	105 5/8
Atch. Topco	52 1/4	52 1/2
Bethlehem Steel	29 3/4	30
Canadian Pacific	11 3/8	11 5/8
Chesap. and Ohio	43 3/4	43 3/4
Chrysler	38 1/2	39 5/8
Consol. Gas	20	19 7/8
Dupont de Nemours	83 1/2	84 3/4
American Tobacco B.	82	81 1/2
Woolworth (F. W.) Co.	52 1/8	52 1/8
General Electric Co.	19 1/2	20 1/4
General Motors	31	32 1/8
International Nickel	23 3/4	23
Inter. Tel. and Tel.	18 1/2	18 1/2
Kennecott	112	111
Eastman Kodak	25 1/4	25 1/4
Montgomery Ward	20	20
New York Central	12 7/8	12 5/8
North Amer.	42 1/2	42 1/2
Rand Corp. of Amer.	42 1/2	42 1/2
Stand. Oil N. J.	110 1/4	111 5/8
Air Reduction & Co.	43 3/4	46 5/8
Union Carbide	107	105 3/4
Union Pacific	37	37
U. S. Steel	33 1/2	34 3/4
Westinghouse Electr.	53 3/8	51 1/4
Coty	10 3/4	6 1/2
Elc. Bond and Share	20 1/2	20 1/2
Royal Dutch	13 3/8	12 7/8
Baltimore and Ohio		

Météo de Lausanne du 24 décembre

7 1/4 h. 1 1/4 h. 9 1/4 h.
Baromètre 709 711
Thermomètre C. 1.8 4.4 3.3
Humidité relative 90 79 100
Minim. nocturne 0.3. Maxim. diurne 5.1.
Vent en km. à l'h. N.E. 0; S. 27; S.E. 0.
Dans les 24 h. Pluie 0.3 mm. Soleil 0 h.
TEMPS PROBABLE. — Lausanne: Ciel nuageux ou brumeux. Légère amélioration. Température vers zéro. Zurich: Ciel couvert. Légère bise. Température vers zéro.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La tension italo-abyssine

L'Italie apporte de nouveaux griefs

Rome, 24 décembre.
(Stefani). — Le gouvernement italien se référant à la dernière communication du gouvernement abyssin à adressée au secrétaire de la S. d. N. une communication dans laquelle, se basant sur les constatations ultérieures faites par le gouvernement de Somalie, il confirme que le poste italien d'Oual-Oual a été attaqué soudainement le 5 décembre et sans aucune provocation, ajoutant les précisions suivantes:

Au sujet du prétendu bombardement d'Ado, des renseignements précisent que le 8 décembre, à 9 heures du matin, un appareil italien a effectué un vol de reconnaissance sur la zone du combat, le long de l'autopiste d'Oual-Oual à Ado. Quelques détachements armés abyssins en marche vers les lignes italiennes ont tiré de nombreux coups de fusil contre l'appareil, qui fut atteint par trois fois. L'appareil répondit poursuivant les Ethiopiens jusqu'au puits de souveraineté encore indéterminé d'Ado. Comme les Abyssins continuaient de tirer, deux bombes furent lancées à l'entrée de Zeriba. Il n'y eut plus de bombardement à Gherlogubi comme le prétendent les Ethiopiens. Le gouvernement abyssin répète que l'attaque est partie du poste italien. Cette affirmation est contredite par le bon sens d'abord, puis par le fait qu'aucune raison ne pouvait, en effet, pousser le commandant italien à avancer au delà d'Oual-Oual dans un territoire dont l'appartenance n'était pas encore définie et qui venait justement d'être occupé quelques jours avant par de forts détachements abyssins. Le développement des faits montre clairement l'intention des Abyssins de modifier à leur avantage l'état de droit et de fait existant dans cette zone. En effet, quelques jours avant l'attaque le commandant abyssin demanda d'avancer sur Oual-Oual. Le commandant italien, ainsi que c'était son devoir, s'y oppose. Le commandant abyssin cherchant alors à profiter de sa supériorité numérique momentanée pour attaquer par surprise Oual-Oual, n'est pas un épisode isolé, mais le plus récent d'une longue série.

Le gouvernement italien possède une large documentation sur ces faits. L'incident d'Oual-Oual diffère uniquement par sa portée beaucoup plus grave. Le gouvernement italien, dès la conclusion du traité de 1908, se déclara prêt à procéder à la délimitation des frontières dont les travaux furent commencés en 1910 dans la zone de Dolo par une commission italo-éthiopique. Ils ne purent cependant pas être poursuivis à cause des difficultés opposées de la part du gouvernement éthiopien. Depuis lors, l'attitude italienne ne changea guère et ce n'est donc pas à la suite de la volonté de l'Italie que la délimitation ne fut pas reprise jusqu'ici. Le gouvernement italien est prêt à reprendre ces travaux bien entendu quand le gouvernement éthiopien aura donné satisfaction afin de réparer le droit offensé par l'agression flagrante d'Oual-Oual, par laquelle le gouvernement abyssin viola les traités existant entre les deux pays, et le pacte de la S. d. N.

Les relations franco-russes

Paris, 24 décembre.
(Havas). — M. Potemkine, nouvel ambassadeur de l'U. R. S. S. à Paris a remis ses lettres de créance au président de la République. M. Laval assistait à la cérémonie.

Le nouvel ambassadeur a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré que fidèle à l'esprit essentiel de sa politique générale, l'union soviétique voit dans le développement de relations amicales et confiantes avec la France un des gages les plus sûrs pour le maintien et la consolidation de la paix.

M. Albert Lebrun a répondu en assurant le nouvel ambassadeur que sa mission s'exercerait dans une atmosphère des plus propices grâce aux relations amicales et confiantes que la France et l'U. R. S. S. entretiennent dans les domaines politique, économique et intellectuel.

Le roi de Siam n'a pas la décision très prompte

Londres, 24 décembre.
(Havas). — Les trois délégués du parlement de Bangkok se sont entretenus, de nouveau avec le roi de Siam dans sa propriété de Surrey.
A l'issue de l'entrevue, qui a duré deux heures, la délégation a déclaré que des sujets d'ordre général avaient été traités au cours d'une conversation tout à fait cordiale.

Le président du parlement siamois a ajouté qu'ils allaient se mettre en rapport avec Bangkok, mais que l'on ne devait pas attendre avant plusieurs semaines la décision définitive du roi.

Chez Knie: Ceux qui n'observent pas la trêve des confiseurs

Rome, 24 décembre.
(ag.). — Pendant le transport d'une voiture du cirque Knie de la gare à la place où ont lieu les représentations, une lutte s'est engagée entre deux tigers. Malgré les efforts du gardien et du dompteur, il fut impossible de séparer les deux fauves. Un tigre du Bengale déchira littéralement son compagnon de cage.
Les rugissements des deux fauves étaient tels qu'ils réveillèrent tous les habitants du quartier.

Le Troisième Reich

L'ACCORD AU SUJET DE LA SARRE

Berlin, 24 décembre.

(Havas). — Envisageant les résultats de l'accord intervenu à Rome au sujet de la Sarre, la «Deutsche Zeitung» estime que cet accord a pu se réaliser grâce à l'impartialité italienne et à l'objectivité dont a fait preuve M. Laval.

Pour le journal allemand, cet accord signifie que l'on ne compte plus sérieusement sur d'autres solutions que sur celle du retour de la Sarre à l'Allemagne.

Selon lui, il a eu pour second résultat d'éclaircir l'atmosphère franco-allemande.

«Entre l'Allemagne et la France, écrit la «Deutsche Zeitung», la situation psychologique s'est considérablement modifiée. On a complètement reconnu en France que l'on s'était trompé sur l'Allemagne à un double point de vue: cette Allemagne n'est ni l'Etat guerrier farouchement décidé à l'attaque sanglante, ni une Allemagne si faible qu'elle abandonne son bon droit devant des menaces.

«On a reconnu que l'Allemagne veut une politique d'apaisement et de paix.»

Exaltation du régime

Munich, 24 décembre.
(D. N. B.). — Le remplaçant du Führer, Rudolf Hess, ministre du Reich, parlant à une fête de Noël, lundi soir, a dit notamment:

«On peut être fier de l'esprit de sacrifice et de solidarité manifesté par le peuple allemand. La Noël de cette année ne verra en Allemagne aucun enfant pleurant de faim, comme cela se produisait encore il y a trois ans alors que dans des manifestations bolchévistes on voyait de misérables enfants traînés par des parents qui luttaient contre la foi, le peuple et la nation.

Aujourd'hui que voit-on? Les enfants de familles nécessiteuses reçoivent des cadeaux de Noël de la main de ceux que l'on prétendait être leurs ennemis. Des millions d'ouvriers et d'ouvrières allemands, qui auparavant donnaient leurs sous pour l'idée d'une communauté internationale de classe, font preuve aujourd'hui d'un esprit social et d'un socialisme qui s'inspirent avant tout d'une idée nationale. Le ministre a montré ensuite les succès remportés par l'œuvre d'hiver et de secours contre le chômage et pour l'éducation des jeunes.»

Et M. Gœbbels fait l'éloge de la paix

Berlin, 24 décembre.
(D. N. B.). — Au cours d'une fête de Noël, le Dr Gœbbels, ministre de la propagande du Reich, a prononcé un discours disant notamment: «Le Reich que nous avons fondé ne considère pas seulement la paix comme un mot vide de sens, mais entend prouver au monde qu'il veut sincèrement la paix en fait. Nous avons le droit de nous présenter au monde comme un peuple avide de paix. Nous ne sommes pas venus pour mettre le monde en guerre mais pour donner à notre pays l'honneur et la paix. Devant des milliers d'enfants et de mères allemands, en plein quartier ouvrier de Berlin, j'adresse au monde un appel de paix et de concorde.»

Mais le général von Fritsch ne dit pas tout à fait la même chose

D'autre part, à l'Opéra Kroll, le général von Fritsch, chef de la direction de l'armée, a présidé, lui aussi, un goûter monstre offert aux vétérans de 1870 et aux enfants nécessiteux. Un grand nombre de personnalités politiques, parmi lesquelles le prince Auguste-Guillaume de Hohenzollern, assistaient à cette cérémonie.

Le général von Fritsch a exalté, dans une allocution, le rôle des vétérans de 1866 et de 1870, des combattants de la guerre mondiale «qui, dit-il, ont tout sacrifié pour défendre la patrie.»

«La jeunesse allemande, a conclu le général, est appelée à terminer ce que ses ancêtres ont commencé.»

La répression du communisme

Dortmund, 24 décembre.
(D. N. B.). — Le procès intenté à un certain nombre de communistes de la région pour tentative de haute trahison, a pris fin. Trois inculpés ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Il s'agit de chefs communistes. Les autres inculpés ont été condamnés à des peines allant de 2 à 15 ans d'emprisonnement.

Les oncles et tantes dans les mariages allemands

Si l'on doit croire ce qu'a dit, en une interview, le professeur de Verschner, chef de l'office d'hygiène et de race, fondé récemment à Berlin, sous les auspices du ministère de l'intérieur, les formalités du mariage se compliquent davantage encore. En effet, l'examen médical ne se bornera plus aux aspirants-conjoints, mais s'étendra aux proches, y compris les oncles et tantes, lesquels, au dire du savant professeur, ont souvent plus d'importance que les pères et mères.

La Noël des petits Sarrois

Sarrebruck, 24 décembre.
A l'occasion de la fête de Noël, M. Knox, président de la commission de gouvernement, a fait parvenir à 2050 enfants de familles nécessiteuses sarroises, un paquet contenant des vêtements, une paire de chaussures, un jouet et des friandises.

Pour remédier à l'échec des pourparlers navals

Londres, 24 décembre.
(Havas). — Plusieurs informations de presse de Washington annoncent qu'un plan d'accord naval anglo-américain est actuellement préparé ou envisagé par le Département d'Etat.

Aucune communication dans ce sens n'est encore parvenue officiellement à Londres. Toutefois, que l'information soit exacte ou non, on déclare d'ores et déjà ici, que tout projet d'accord bilatéral ou de front commun ne saurait avoir en Angleterre aucune chance de succès. Les pourparlers navals de Londres avaient pour objet d'étudier la possibilité de poursuivre ou de renouveler un traité général et c'est seulement vers un accord général que tendront les efforts britanniques dans le domaine naval.

Le général Sikorski critique la politique extérieure de la Pologne

Varsovie, 24 décembre.

Le général Sikorski, dont on a parlé récemment comme devant reprendre du service actif dans l'armée, et qui, tout en étant un des premiers légionnaires qui ont contribué à la résurrection de la Pologne, garde de nombreuses sympathies dans les milieux de droite, publie, dans le «Kurier Warszawski», un long article sur la situation actuelle de l'Europe et la politique extérieure polonaise. Contrairement à ce que les milieux gouvernementaux laissent croire au sujet d'un rapprochement Pilsudski-Sikorski, cet article constitue une critique à fond de la politique étrangère pratiquée par la Pologne, ces dernières années, et qui a amené, comme on le sait, un affaiblissement de l'alliance franco-polonaise, d'un côté, de l'alliance polono-roumaine, de l'autre, et un véritable malaise entre la Pologne et la Petite-Entente.

Le général, après avoir passé en revue les événements politiques de ces derniers temps, s'est avisé que la base de la paix européenne se trouve dans un double accord anglo-français et franco-italien. Les soldats anglais, dit-il, qui montent la garde dans la Sarre, et les déclarations de M. Baldwin sur la «frontière britannique du Rhin» ont une importance plus grande que des garanties sur le papier.

«En cette situation, conclut le général Sikorski, la seule politique juste est le resserrement de l'alliance polono-française et le rétablissement des rapports amicaux de la Pologne avec la Petite-Entente. C'est la seule voie du moment pour contribuer à la tranquillité générale.»

L'ESPRIT PUBLIC EN YUGOSLAVIE

Belgrade, 24 décembre.
(Havas). — La bourse de Belgrade a accueilli très favorablement le nouveau cabinet. Ses dispositions se sont traduites par une hausse de toutes les valeurs d'Etat. Le syndicat de la bourse a décidé d'adresser des télégrammes de félicitations au président du conseil et au ministre des finances.

Aucune expérience monétaire ne sera tentée

Belgrade, 24 décembre.
(Havas). — Les milieux compétents démentent catégoriquement les bruits selon lesquels la Yougoslavie procéderait à l'inflation.
Les mêmes milieux affirment qu'aucune expérience ne sera tentée dans le domaine monétaire.

Industries nouvelles dans le Lancashire

Londres, 24 décembre.
Les nouvelles industries qui sont venues s'établir au Lancashire ne se contentent pas des marchés nationaux; elles étendent leurs ramifications à l'étranger et certaines se sont même spécialisées dans ce seul but. Deux anciennes filatures de coton, entre autres, viennent d'être transformées; on y fabriquera désormais des pantoufles dont la vente sera activement poussée en Europe continentale. Trois industries nouvelles se sont installées à Bolton au cours du dernier semestre. On a, de plus, l'intention de construire un aéroport dans cette ville.

Des ouvriers cloîtrés volontaires

Salonique, 24 décembre.
(Havas). — Quatre cents ouvriers des deux sexes d'une manufacture de tabacs occupent les ateliers jour et nuit depuis 12 jours et restent barricadés. Les autorités adoptent une attitude passive craignant qu'il n'y ait des victimes si l'on procède à l'évacuation des forces.

Les ouvriers cloîtrés reçoivent leur nourriture de leurs parents, qui déposent les vivres dans des paniers descendant des fenêtres des étages supérieurs, mais depuis dimanche, seule la fourniture de pain, de lait et d'oranges est autorisée par la police. Les autorités ont tenté des poursuites contre les responsables de la détention forcée des employés de la Société et de divers ouvriers qui désirent abandonner la lutte. Les cloîtrés auraient décidé de faire la grève de la faim pour obliger les autorités à intervenir et pour que leurs revendications soient acceptées.

Les syndicats ouvriers projettent une grève de solidarité de 24 heures.

Des enfants disparus à bord d'un avion

Elko (Nevada), 24 décembre.
(Inf. part.). — Un avion transportant trois enfants de 13 à 16 ans qui se rendaient en vacances à l'occasion de Noël a disparu. On craint qu'un accident ne se soit produit dans les montagnes.

FRANCE. — Le comité du Noël du poète, dont le prix a été attribué en 1933 à M. Henri Galloy, a décerné son prix 1934 à M. Max Jacob.

JAPON. — La Diète a réélus un nouveau président par les voix du parti Seiyukai contre les voix du parti Minseitō.

Les affaires Stavisky L'inquiétante Arlette demande sa libération provisoire

Paris, 24 décembre.
(Havas). — Mme Arlette Stavisky a été interrogée à nouveau lundi après-midi par M. Ordonneau, juge d'instruction. Elle a répondu par écrit au questionnaire que le magistrat lui avait remis lors de son dernier interrogatoire. Dans ce document, elle affirme qu'elle n'a jamais été au courant des affaires de son mari.

A la fin de l'interrogatoire, Mme Stavisky a déposé à nouveau entre les mains du magistrat une demande de mise en liberté provisoire. Dans cette demande, elle précise qu'elle a un domicile régulier, 20, rue Lacretelle. On a constaté, à ce sujet, que la location avait été contractée par un certain Henri Poulner, demeurant à Paris, 14, rue Ferdinand-Flocon. Poulner avait payé lui-même une somme de 18,000 francs pour deux ans de location.

Ce Poulner est un ancien ami de Stavisky qui fut condamné en 1926 dans une affaire de faux bons de la Défense nationale, à huit ans de travaux forcés. Cette peine fut commuée en réclusion et Poulner fut gracié en 1932 sur l'intervention, paraît-il, du député Bonnaure. Poulner est en outre interdit de séjour.

Questionnée sur ce point par M. Ordonneau, Mme Stavisky a expliqué que son mari avait été très bon pour Poulner alors que ce dernier était détenu et qu'il avait acquitté de la sorte une dette de reconnaissance.

Violette Nozière ne sera pas exécutée

Paris, 24 décembre.
La peine de mort prononcée contre Violette Nozière, a été commuée en détention à perpétuité.

Naufrage évité de justesse

Halifax, 24 décembre.
(Havas). — Le vapeur «Emile-François», vapeur belge et non français, dont le gouvernail a été arraché par la tempête au sud-est de l'île de Sable, a lancé un radio annonçant qu'il n'est pas en danger immédiat. C'est par une tempête de neige que le navire a perdu son gouvernail. Il était à 300 milles d'Halifax quand il prévint des bateaux navigant dans les environs.

Le steamer belge «Henri Jaspas», se trouvant à 100 milles de l'«Emile-François», s'est porté à son secours et l'a pris en remorque.

Explosion à bord d'un sous-marin italien

Montalcene, 24 décembre.
(Stefani). — A la suite de l'éclatement du carter d'un moteur à bord d'un sous-marin, un sous-officier a été tué. On compte aussi 9 blessés, dont deux officiers.

Les causes de l'accident sont encore inconnues. Les dégâts matériels sont insignifiants.

M. Musy parle à Lugano

On nous mande de Berne:

«Invité par la «Lega Nazionale Ticinese», M. Musy, ancien conseiller fédéral, a prononcé, dimanche après-midi, au Kursaal de Lugano, un important discours devant plus de 1200 auditeurs, parmi lesquels on notait la présence de nombreuses notabilités de la politique et de l'économie tessinoises. L'ancien conseiller fédéral, dont l'exposé a été accueilli par de chaleureux applaudissements, a souligné tout d'abord les causes et les effets de la crise dans le domaine économique, politique et spirituel et il a parlé ensuite des moyens qui, selon lui, pourraient permettre au pays de surmonter les difficultés actuelles. Au nombre de ces derniers, il a envisagé une réforme fondamentale du système politique, économique et social actuel. Le développement politique et spirituel de ces dernières années ne correspond plus au progrès économique. C'est pourquoi une rénovation de la vie politique est indispensable. On doit revenir aux principes qui sont à la base de la vie sociale: famille, commune, corporation. L'autorité du gouvernement doit être renforcée et les compétences du Parlement raisonnablement limitées. L'orateur se prononça aussi pour une monnaie saine, ainsi que pour une déflation générale et égale pour tous. La vie économique doit être réorganisée sur la base d'une entente au sein des diverses professions. En terminant, M. Musy a affirmé que, grâce aux forces morales du peuple suisse, il est permis d'espérer que ce dernier surmontera les difficultés avec lesquelles il est aux prises à l'heure actuelle. Mais, pour cela, chacun doit avoir la volonté de servir le pays et de consentir aux sacrifices nécessaires.»

Le nouveau projet de soutien du prix du lait

Le Conseil fédéral soumettra, au printemps prochain, à l'Assemblée fédérale, un nouveau projet de soutien du prix du lait, qui réglera en même temps les droits d'entrée sur les denrées fourragères. Le Département fédéral de l'économie publique vient de demander à l'Union centrale des producteurs suisses de lait des renseignements sur l'état des moyens de garantie et sur les moyens de soutien qui seront sans doute nécessaires pour l'année 1935-36. L'Union centrale doit également faire rapport sur l'application et le résultat actuels des arrêtés concernant le contingentement et des mesures pour améliorer la qualité du lait et des produits laitiers.

ZURICH. — Un architecte notable qui s'en va.

M. Otto Honegger, architecte à Zurich, a succumbé à Davos à une crise cardiaque. Il était âgé de 58 ans. Représentant de l'école classique, il a fait construire à Zurich et dans d'autres localités de nombreuses maisons privées ou de commerce. Il était connu comme aquarelliste. Pendant la mobilisation il était capitaine de cavalerie et fut pendant un certain temps deuxième adjutant du général Wille.

Fribourg. — Suites mortelles d'une chute.

M. Franz Humkeller, jeune domestique lucernois tombé le 9 décembre, d'une hauteur de quatre mètres dans la grange de son patron, M. Aebischer, à Pont près de St-Martin (Vevey), a succumbé à l'Hôpital Monney, à Châtel-St-Denis, à une fracture du crâne, après de grandes souffrances et après avoir été trépané.

Nouveau et gros cambriolage à Genève

Genève, 24 décembre.

Un nouveau cambriolage a été découvert lundi au quai des Eaux-Vives dans l'appartement de M. Jackson, de nationalité américaine, actuellement en séjour à Nice. De nombreux tiroirs et armoires ont été fracturés et un coffret défoncé. On a retrouvé vidés de leur contenu plusieurs écrans à bijoux. La valeur des objets dérobés ne pourra être fixée qu'au retour de M. Jackson, qui a été avisé télégraphiquement.

LA RESISTANCE A L'IMPOT SUR LE VIN

Chardonne, 24 décembre.
Le Conseil communal de Chardonne a voté, samedi, à l'unanimité, la résolution suivante:

«Le Conseil communal de Chardonne proteste énergiquement contre l'imposition des vins et invite la Municipalité à prendre contact avec les autres communes du district afin d'entamer des pourparlers avec le Conseil d'Etat au sujet de l'application de cette loi.»

Cully, 24 décembre.
A l'unanimité, après une discussion animée, sur la proposition de M. Louis Bovard, le Conseil communal de Cully a voté, samedi, la résolution suivante:

«Le conseil communal de Cully tient à se ranger aux côtés des communes du canton qui ont déjà élevé leurs protestations contre l'arrêté fédéral de septembre 1934 instituant un impôt sur les vins. Il déclare approuver dans tous ses termes la lettre adressée par le Grand Conseil vaudois à l'Assemblée fédérale le 30 novembre 1934.

«Le Conseil communal de Cully considère que cet arrêté est inique et contraire à la Constitution fédérale. En conséquence, à l'unanimité, le Conseil invite la Municipalité à s'abstenir de toute mesure d'exécution de cet arrêté fédéral.»

Rivaz, 24 décembre.
Le Conseil général de Rivaz a voté, vendredi, sans discussion, à l'unanimité, la résolution suivante:

«Le Conseil général de Rivaz proteste énergiquement contre l'impôt sur le vin et ordonne à la Municipalité de ne donner aucune suite à tout ce qui pourra lui être demandé en vue de permettre ou de faciliter son application.»

L'AUTEUR DU CAMBRIOLAGE DE LA BORDE EST ARRÊTÉ

Les journaux ont annoncé que, dans la soirée du 20 décembre, un inconnu s'était introduit dans un appartement de la rue de la Borde. Après avoir brisé une vitre de la fenêtre du salon, ce qui lui permit d'ouvrir la fenêtre, il avait soustrait un livre d'épargne, renfermant environ 500 fr., une alliance, une montre et divers autres bijoux de valeur.

La Sûreté vient d'arrêter l'auteur de ce cambriolage, un nommé Jean B., Bernois, manœuvre, sans domicile fixe depuis quelque temps. Au moment où il a été appréhendé, il était porteur de la montre volée. Quant aux bijoux